

CONSEIL ACADEMIQUE DE L'EDUCATION NATIONALE

Jeudi 27 novembre 2025

14h00

Sommaire

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024
2. Bilan de la rentrée 2025 et perspectives de l'année scolaire 2025-2026
 - Enseignement scolaire (Académie de Rennes)
 - Effectifs
 - Résultats aux examens
 - Orientation
 - Labellisation Lycée des métiers
 - Enseignement maritime (DIRM-NAMO)
 - Point sur la rentrée des lycées professionnels maritimes
 - Enseignement agricole (DRAAF)
 - Effectifs de rentrée
 - Résultats aux examens de la session 2025
 - Insertion
3. Évolutions issues de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (DRAAF)
 - Création du Bachelor Agro
 - Création de contrats territoriaux de consolidation ou de création de formation
 - Programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant (PNOD)
4. Carte des formations professionnelles (Région et Académie)
5. Projet Lycées 2040 (Région et Académie)
6. Plan d'actions immobilier 2026-2028 (Région)
7. Questions diverses

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024

Rectorat

N/Réf. : 168-24/25-18/11/2025

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'EDUCATION NATIONALE
DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

Rectorat

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mai 2024
- 2) Bilan de la rentrée scolaire 2024 et perspectives de l'année scolaire 2024-2025
 - Enseignement scolaire (Académie de Rennes)
 - Effectifs
 - Résultats aux examens
 - Orientation
 - Labellisation lycée des métiers
 - Enseignement agricole (DRAAF)
 - Effectifs de la rentrée scolaire 2024
 - Bilan de la session des examens 2024
 - Enseignement maritime (DIRM-NAMO)
 - Point sur la rentrée des lycées professionnels maritimes
- 3) Carte des formations professionnelles pluriannuelles (Région et Académie)
- 4) Présentation du prochain schéma directeur immobilier (Région)
- 5) Questions diverses

Etaient présents :

M. Ethis, Recteur de la région académique Bretagne, Recteur de l'académie de Rennes
Mme Pellerin, Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne
M. Beaussant, Directeur de la DRAAF Bretagne
M. Mangan, Directeur adjoint de la DIRM-NAMO
Mme Lamotte d'Incamps, Secrétaire Générale de l'académie de Rennes
M. Larzul, Secrétaire Général adjoint de l'académie de Rennes
M. Piquot, Directeur des ressources humaines adjoint
M. Cadet, Doyen des IEN second degré
Mme Guiffard, Doyenne des IEN ET-EG-IO
M. Brasselet, DRAIO
M. Mahmoudi, DRAFPIC
M. With, Chef du SE3P
Mme Dutertre, Responsable du dialogue social
M. Guilbert, Directeur de Cabinet de M. le Recteur
M. Pape, Conseil régional de Bretagne
M. Henry, DRAAF

Excusés :

M. De Saint Quentin, Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine
M. Chesnais-Girard, Président du Conseil régional de Bretagne
Mme Sellier-Richez, Directrice de la DIRM-NAMO
Mme Ciubucciu, Secrétaire Générale adjointe-Directrice des ressources humaines de l'académie Rennes

Rectorat

Au titre des représentants de la région, des départements et des communes

Représentantes de la région

Mme Dadkhah, Conseillère régionale
M. Caouissin, Conseiller régional

Excusé :

M. Marboeuf, Conseiller régional

Représentants des départements

Représentants des communes

Excusés :

Mme Sculo, Maire de Séné (56)
M. Le Clainche, Adjoint au maire de Pontivy (56)

Au titre des représentants des personnels titulaires de l'Etat

Représentants des personnels des services administratifs et des établissements scolaires

FSU : M. Billy, M. Hede, M. Mahéo, Mme Maray, Mme Ogier, M. Oillic, M. Saliou (Mme Desplace, Mme Guennec excusées)

SGEN-CFDT : M. Grimonprez, Mme Morisson, Mme Tafani (M. Poezevera excusé)

FO : M. Joyaux, M. Morice

UNSA : M. Boissière, M. Noël

SUD EDUCATION : Mme Nessah

CGT EDUC'ACTION : Mme Dagnaud (Mme Rissel excusée)

Représentants des personnels de l'enseignement supérieur

FSU : -

SNPTES : -

SGEN-CFDT : - (Mme Zimmermann, Mme Rocuet excusées)

Représentants des présidents d'universités et directeurs d'établissements d'enseignement supérieur

Excusés :

M. Brunie, Directeur de l'INSA Rennes

M. Gouëset, Président de l'Université de Rennes 2

Représentants des établissements d'enseignement et de formation agricole siégeant au comité régional d'enseignement agricole

Rectorat

Au titre des représentants des usagers

Représentants des parents d'élèves

FCPE : Mme Arzur, Mme Deschamps, M. Guevara, Mme Jalaber, Mme Le Henanf, Mme Le Roscouët
Enseignement agricole : -

Représentants des étudiants

FAGE : M. Lesueur, Mme Perochon de Jametel

Représentant du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne

M. Fontenelle

Représentants des syndicats de salariés

CFDT : - (Mme Parrot excusée)

CGT : - (M. Nicol excusé)

FO : M. Jacquemin

CFTC : M. Fauveau

UNSA : Mme Llouberes

CFE-CGC : -

Représentants des syndicats des employeurs

MEDEF : M. Ligavan

CPME : -

U2P : -

FRSEA : -

Mme Lamotte d'Incamps constate l'absence de quorum à 9h00. Elle rappelle que le repli est prévu à 9h30 ce même jour.

M. le Recteur ouvre la séance de repli à 9h30.

M. Billy accepte d'être le secrétaire adjoint de cette séance.

M. Mahéo lit une déclaration préalable au nom de la FSU (cf. annexe 1).

M. Grimonprez lit une déclaration préalable au nom du SGEN-CFDT (cf. annexe 2).

M. Joyaux lit une déclaration préalable au nom de FNEC-FP FO (cf. annexe 3).

M. Noël lit une déclaration préalable au nom de l'UNSA Education Bretagne (cf. annexe 4).

Mme Dagnaud lit une déclaration préalable au nom de la CGT Educ'Action Bretagne (cf. annexe 5).

Mme Nessah lit une déclaration préalable au nom de SUD Education Bretagne (cf. annexe 6).

Rectorat

M. Guevara lit une déclaration préalable au nom du comité régional FCPE Bretagne (cf. annexe 7).

Mme Pellerin rappelle que l'éducation est une des priorités du Conseil régional de Bretagne et en représente le plus gros budget. Une attention particulière reste portée aux établissements et cela continuera. Tous et toutes demeurent mobilisés pour lutter contre les inégalités sociales, contre une Ecole qui serait à deux vitesses, créant des ghettos et de l'entre-soi. Il convient de regarder cela très attentivement. Ce travail est mené depuis plusieurs années. Elle souligne la nouvelle modalité de calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des lycées, qui tient désormais compte d'un nouvel indicateur géo-social (ruralité et IPS faible). Le conseil régional conserve pour objectif d'accompagner les projets des lycées bretons. Elle note l'attribution au besoin d'une dotation complémentaire de DGF. A propos de l'enseignement privé sous contrat, il existe un cadre réglementaire et légal qui s'impose. L'indicateur géo-social permet d'attribuer une DGF tenant compte de la localisation et de la typologie des publics accueillis. Il n'y a pas de traitement de faveur. Quant à l'attribution de dotations facultatives, le Conseil régional est transparent sur ce sujet, ce qui n'est pas le cas de toutes les régions. Cette part facultative s'inscrit dans le cadre d'un protocole signé avec les établissements privés sous contrat pour participer à l'amélioration de leurs bâtiments (dont énergétique). Son montant est bien plus faible que celui des financements attribués à la rénovation des établissements publics. Cette enveloppe est redistribuée au sein du réseau d'enseignement privé sous contrat.

M. le Recteur remercie pour ces déclarations. Il a le plus grand respect pour les enseignants, les chefs d'établissements, les personnels dont administratifs, les corps d'inspection et toute la communauté éducative. L'objectif de tous est de favoriser un environnement propice pour notre Ecole, qui remplit la plus belle mission qui soit. C'est un outil précieux. Il faut être à l'écoute des remontées de terrain. Sont développés à l'Ecole des champs importants des politiques publiques, comme la politique inclusive. Il cite Tocqueville et Condorcet, et rappelle la priorité donnée aux apprentissages fondamentaux. Il invite à travailler à l'amélioration de notre société, même si ce n'est pas simple. Quant au réseau de l'enseignement privé sous contrat, sa contribution aux politiques gouvernementales est observée et interrogée, le sujet de la mixité sociale est un objectif. Il souligne la nécessité de travailler ensemble, et remercie pour la qualité du travail réalisé par le Conseil régional de Bretagne, son président et ses vice-présidents. Il aborde l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 MAI 2024

M. le Recteur soumet au vote ce procès-verbal.

Mme Arzur demande que soit ajouté l'ensemble du texte des questions diverses posées par la FCPE.

Ce procès-verbal est adopté par les membres présents, hors une abstention, compte tenu de la modification demandée.

M. Beaussant se présente et présente M. Henry, tous deux venant de prendre leurs fonctions à la DRAAF en août 2024.

Rectorat

2) BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2024 ET PERSPECTIVES DE L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE (ACADEMIE DE RENNES)

Effectifs

M. Larzul présente le contexte démographique (cf. diaporama en annexe 8). La baisse démographique touche désormais toutes les cohortes et tous les départements. Elle va concerner les lycées. A propos des évolutions des effectifs, dans le premier degré public, il note une baisse globale de 1,2 %, plus marquée dans le réseau public que dans le réseau privé. Cette baisse est légèrement moins importante que l'an passé. Quant aux effectifs, ils baissent plus que prévu (écart de 628 élèves, en moins, dans le réseau public). Il souligne une baisse sensible en préélémentaire. Il donne le détail par département. Les mêmes constats sont faits dans le réseau privé, avec un écart à la prévision de 189 élèves, principalement dans le préélémentaire. Les constats par département sont semblables aux constats réalisés dans le réseau d'enseignement public. Dans le second degré public, il note une accélération de la baisse (0,9 %) et un écart à la prévision. Les effectifs se renforcent cependant dans les lycées professionnels (en lien avec les taux de passage). Quant aux filières post-bac, elles s'avèrent mieux remplies. Il évoque un écart très sensible dans le département d'Ille-et-Vilaine et un accueil de plus d'élèves dans les Côtes d'Armor et le Morbihan. Les constats diffèrent dans le réseau privé, où il y a plus d'élèves scolarisés qu'attendus. Il signale une baisse sensible en collège et un renforcement des effectifs en lycées professionnels et dans les voies professionnelles. Il y a eu également plus de perte d'élèves qu'attendu dans les établissements privés sous contrat du Morbihan.

Mme Maray comptabilise un rapport moyen de 2 élèves en moins par école. Elle s'inquiète d'une dégradation à venir des conditions d'enseignement. Elle précise que les élèves ont évolué depuis les années 2000. Elle signale ainsi l'accueil d'élèves en inclusion scolaire. Il y a nécessité d'apporter un enseignement beaucoup plus différencié. La baisse démographique devrait donc permettre d'améliorer les conditions de travail et d'accueil. Elle signale le caractère invivable de certaines fermetures cependant. Elle questionne quant à l'augmentation du nombre d'élèves à besoin particulier en maternelle, en lien avec les questions de santé publique.

M. Grimonprez constate un P/E inférieur à la moyenne nationale et qui est décroché pour l'Ille-et-Vilaine. Il cite le nombre important de fiches SST qui sont remontées, notamment dans le premier degré et en Ille-et-Vilaine. La dégradation des conditions de travail dans les premier et second degrés a des effets sur les personnels. Il invite à dépasser un traitement seulement statistique et comptable. Il évoque une situation humaine devenant préoccupante. Il constate l'impact négatif des suppressions de postes. Il a noté la progression des effectifs dans l'enseignement professionnel. Quant à l'écart à la prévision, il interroge, notamment en 1^{ère} et terminale professionnelles (263 élèves en plus). Quelles en sont les explications ?

M. Saliou note que 20 % des communes n'ont pas d'école publique mais une école privée. Il faut le prendre en compte. L'attitude de certains élus locaux interroge. Il faut une politique volontariste de développement du service public d'éducation sur l'ensemble du territoire breton.



ACADEMIE DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat

M. Joyaux s'inquiète d'un écart à la prévision très défavorable aux collèges publics.

M. Hede signale, en Ille-et-Vilaine, une situation plus favorable pour le réseau d'enseignement privé. Il souligne l'impact positif de l'ouverture du nouveau lycée de Ploërmel dans le Morbihan. Dans le Finistère, il regrette une perte plus importante d'élèves dans les lycées publics que dans les lycées privés sous contrat, notamment à Brest. Il évoque l'impact des subventions facultatives versées par le Conseil régional de Bretagne en faveur de l'enseignement privé sous contrat. Il demande que la Région interroge cette réalité.

Mme Lamotte d'Incamps met en avant plusieurs facteurs : le choix des familles, l'attractivité et des phénomènes territoriaux. Un travail est réalisé en faveur de la mixité sociale des collèges publics sur Rennes. Elle constate un traitement différencié de la réforme du choc des savoirs. Elle cite une scolarisation des nouveaux arrivants bénéficiant prioritairement à l'enseignement privé sous contrat. A propos du PACTE, les enseignants du privé sous contrat y ont adhéré à hauteur de 80 %, à comparer aux moins de 30 % dans le réseau public, avec en priorité le remplacement de courte durée. Dans un monde actuel tourné vers la communication, l'enseignement privé sous contrat tire son épingle du jeu. Cela a un impact sur les flux d'élèves.

M. le Recteur confirme des explications multifactorielles. Il convient de travailler sur les mots qui inspirent la confiance et valoriser certains, comme la réussite des élèves, qui n'est pas meilleure dans le réseau privé. C'est aussi le réseau public qui emmène les élèves le plus loin dans l'enseignement supérieur en Bretagne.

M. Mahéo demande à disposer du solde entrées/sorties entre les réseaux public et privé sous contrat. Il évoque un détournement des textes au niveau du PACTE dans le privé. Il souligne l'impact des combats syndicaux. Il porte le sujet des contrôles devant concerner les établissements privés sous contrat. Il déplore l'absence de réactions de l'institution face au non-respect des réformes publiquement annoncées dans les médias. Des leviers sont à mobiliser pour que ces établissements appliquent bien les règles. Dans un contexte concurrentiel, il confirme la capacité de ce réseau à communiquer fortement. Il signale une unanimité des organisations syndicales et des représentants des parents sur le sujet des financements du réseau privé sous contrat, qui a des conséquences négatives sur le réseau public et sur le caractère ségrégatif de l'enseignement privé. Ainsi, l'inclusion scolaire est davantage portée par le réseau d'enseignement public.

Mme Maray rappelle que le réseau public accueille tous les élèves, et particulièrement ceux à besoin particulier. Dans le réseau privé sous contrat, l'accueil est choisi.

Mme Le Roscouët s'étonne que le choix des familles soit empêché dans certains territoires bretons, du fait de la non-existence dans toutes les communes d'une école publique. Se posent également les sujets des transports scolaires, du coût financier et de la répartition des options, des spécialités entre établissements. Il s'agit de difficultés concrètes. Elle demande à disposer de données portant sur les choix de scolarisation des familles venant de l'extérieur. Son expérience de terrain est en effet inverse. Elle alerte sur le départ également de familles du fait des conditions de scolarisation en Bretagne. Elle invite à développer une communication positive en faveur de l'Ecole publique

Rectorat

et à lutter contre les rumeurs. Elle évoque des « systèmes » mis en place dans certains territoires au dépend de l'Ecole publique (transport, cantine avec de fortes disparités de tarifs).

M. Grimonprez ne comprend pas le financement de deux systèmes éducatifs par l'Etat, alors qu'ils n'ont pas les mêmes obligations. Ainsi l'enseignement privé sous contrat n'applique pas les obligations qui s'imposent au public (réformes des 4 jours et demi et du choc des savoirs). Il dénonce une utilisation abusive du PACTE dans le réseau privé sous contrat et une absence totale de contrôle de l'utilisation de l'argent public.

M. Noël évoque un travail engagé entre les DSDEN et les DDEC. Un engagement a-t-il été pris en faveur d'une plus grande mixité sociale ? S'agit-il d'un engagement tacite ou des contrôles sont-ils prévus ?

Mme Lamotte d'Incamps répond qu'un protocole d'accord national sur les enjeux de mixité a été signé par le Ministère avec le secrétariat général de l'enseignement catholique (SGEC) en 2023. Au local, un travail a été initié avec les directeurs diocésains. Des jalons ont été posés, des constats et objectifs partagés. Un travail est ainsi mené sur l'inclusion scolaire. Mais les territoires sont très différents. Elle note ainsi le poids du maillage territorial et la gentrification des métropoles (Rennes, Brest notamment).

Mme Dagnaud porte les sujets de la mixité sociale et de la cantine scolaire. Elle affirme que l'enseignement catholique cherche à faire financer ses cantines avec l'argent public. La mixité sociale attendue ne doit pas être financée par l'argent public.

M. Mahéo repose sa question sur les flux d'élèves entre les réseaux publics et privés sous contrat.

M. Larzul répond, pour le second degré, que le solde des flux observés à la rentrée scolaire 2024 est de 870 élèves au profit du réseau d'enseignement privé sous contrat.

Résultats aux examens

M. Larzul commente le diaporama diffusé en séance (cf. annexe 8). Il rappelle la décision nationale de faire disparaître les commissions d'harmonisation et le correctif académique lié. Il note une légère baisse des résultats pour le diplôme national du brevet (DNB). L'académie de Rennes demeure dans les pelotons de tête des académies. Il cite le maintien du niveau des taux de mention.

Orientation

M. Brasselet commente le diaporama diffusé en séance (cf. annexe 8). Il souligne le développement de l'affectation qui continue vers la voie professionnelle et le poids des déterminismes sociaux et sexuels, à résultats égaux. Il note que beaucoup d'orientations demeurent subies. Il évoque la baisse du nombre d'élèves dans la voie technologique, favorable en STMG (en faveur d'une orientation choisie) mais des effectifs qui ont du mal à se redresser en STL et STI2D, malgré les réelles perspectives qu'offrent ces filières. Il souligne une meilleure affectation des élèves de 3^{ème} et un bilan positif de la procédure Parcoursup, notamment pour les lycéens issus de STMG, avec des résultats très encourageants.

Rectorat

M. Hede s'interroge sur le nombre de candidats n'ayant pas de réponse et ne sollicitant pas la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES), ainsi que sur le nombre de candidats ayant démissionné de la plateforme.

M. Brasselet ne dispose pas de ces informations. Certains jeunes affirment avoir un autre projet. Il souligne que tous les bacheliers restant sans solution sont appelés individuellement par téléphone, et que la CAES est très aisément sollicitable.

Mme Arzur propose que soit menée une étude, un sondage : combien ont obtenu leur premier choix, leur second choix, et ainsi de suite.

M. Brasselet rappelle qu'il n'y a plus de hiérarchisation des vœux sur Parcoursup. Les choix sont à faire en juin. La volonté est bien de laisser le choix aux jeunes, jusqu'au bout.

Labellisation lycée des métiers

M. Mahmoudi rappelle le cadre de cette labellisation (projet d'établissement, processus d'audit, organisation commission académique qui propose ou pas la validation). 22 lycées sont concernés, dont 21 ont reçu un avis favorable/très favorable et un a demandé son retrait du dispositif.

M. Mahéo questionne quant à la motivation de cette demande.

M. Mahmoudi répond que cet établissement n'est pas en capacité de fournir les éléments d'autodiagnostic et n'a pas souhaité être audité. De plus, il n'y a désormais plus de possibilité de repousser un audit. Ce lycée a donc choisi de se retirer plutôt que de ne pas être validé.

Mme Lamotte d'Incamps soumet au vote la liste des lycées proposés, ou non, à la validation :

Nombre de votants : 27.

Ne prends pas part au vote : 0,

Abstention : 19,

Contre : 0,

Pour : 8.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE (DRAAF)

Effectifs de la rentrée scolaire 2024

M. Beaussant commente le diaporama diffusé en séance (cf. annexe 8). Il évoque les axes importants : travailler au renouvellement des générations (+ 30 % des effectifs d'installation), former à la transition agricole et renforcer les formations aux valeurs de la République. Les effectifs sont en hausse cette année et sont depuis 5 ans au-dessus des 15 500 élèves. Ces chiffres sont particulièrement bons dans les formations professionnelles. Un travail est mené pour valoriser les baccalauréats technologiques. Il note une baisse dans le public en filières générales. Il souligne une meilleure attractivité des filières de production. Le Ministère travaille actuellement sur un bachelor agricole. Il constate une baisse des effectifs dans le Finistère.

Rectorat

Bilan de la session des examens 2024

M. Beaussant indique que les résultats en Bretagne sont meilleurs qu'au niveau national, en particulier en filière BTS agricole.

ENSEIGNEMENT MARITIME (DIRNAMO)

Point sur la rentrée des lycées professionnels maritimes

M. Mangan signale une croissance cette année de + 1,3 % des effectifs (624 élèves) des quatre lycées maritimes bretons, avec un effet positif sur le lycée maritime de Saint-Malo et l'ouverture d'un baccalauréat professionnel par apprentissage au lycée du Guilvinec. La rentrée s'est bien passée. Il signale les enjeux du recrutement et d'attractivité, le Ministère œuvrant au développement de la promotion des métiers de la mer (2025, année de la mer). Il évoque une campagne en faveur de la lutte contre le harcèlement, dans les lycées et le secteur professionnel. Il précise les taux de réussite cette année aux examens : 93 % de réussite en CAP et 78 % en bac pro (en baisse).

Mme Ogier évoque le certificat matelot pont (CMP) et l'obligation pour l'obtenir de disposer d'une attestation de savoir nager, TASA ou SN. Il faut veiller à en informer en amont les élèves. Des inscriptions ont été empêchées.

M. Mangan a pris note de cette demande.

3) CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES PLURIANNUELLES (REGION ET ACADEMIE)

Mme Lamotte d'Incamps précise qu'un nouveau calendrier d'échanges sera proposé en 2025.

Avis sur la carte pluriannuelle des formations professionnelles

Mme Dadkhah précise être intervenue la veille en CREFOP. Le nouveau calendrier mis en œuvre cette année, très contraint, devait tenir compte de l'attribution des dotations aux établissements. Cette démarche a été expliquée l'année scolaire dernière. Elle commente un diaporama diffusé en séance (cf. annexe 8). Cette carte est désormais pluriannuelle et construite sur la base de projets et d'objectifs d'avenir. Elle rappelle qu'un effort très important de concertation a été mené en amont : six réunions de la commission dédiée et l'organisation de nombreuses réunions auprès des chefs d'établissement, mis au centre du processus. A la suite, un appel à projets a été lancé. Elle en présente les résultats. Elle signale que 8 formations n'ont pas fait l'objet de candidatures et que 7 formations n'ont pas été retenues (souci de la localisation géographique des établissements intéressés ou d'un besoin en équipement). Elle indique que les formations sanitaires et sociales ne sont pas présentes dans la carte actuelle, du fait du projet de loi agricole qui au final n'a pas pu être voté. Elle rappelle l'effort d'écoute et de communication réalisé. Elle prend pour exemple le BTS industriel à Questembert et la décision de ne pas le fermer, l'établissement ayant proposé la fermeture d'un baccalauréat professionnel AGORA. Ces décisions ont été prises sur la base de données objectivées et reconnues (effectifs, poursuite d'étude, insertion). Toutes les sollicitations ont été prises en compte et analysées.

Rectorat

M. Noël demande pour les 8 formations restées sans suite si les éventuelles propositions des chefs d'établissement en la matière pourront être étudiées. Il demande si une explicitation a pu être faite auprès des établissements, voire en amont.

M. Oillic présente cette carte comme n'ayant aucune ambition. Il souligne le poids de la démographie (+ 647 élèves en lycées professionnels), sans propositions de formations supplémentaires. Ce mouvement de hausse des effectifs devrait continuer. La seule ouverture dans le public annoncée en région rennaise en baccalauréat professionnel lui apparaît nettement insuffisante. Il regrette le choix fait de privilégier le lycée privé de Cesson (baccalauréat professionnel environnement). Il s'inquiète de la disparition d'ouvertures précédemment prévues (baccalauréat professionnel AEPA à Fougères). Il évoque une économie de moyens à Questembert.

Mme Arzur note l'impact de la contrepartie (une ouverture contre une fermeture).

Mme Le Roscouët signale l'émotion provoquée par cette information tardive. Elle porte un besoin d'internats en lycée dans certains secteurs (pas d'internat au nouveau lycée Mona Ozouf de Ploërmel). Dans le Morbihan, elle note la disparition d'un baccalauréat professionnel HPS et s'intéresse à la situation évoquée de Questembert. Elle s'étonne d'une ouverture prévue dans le réseau privé sous contrat à Redon.

M. Oillic défend un taux d'insertion à Lanester proche de 100 %. Il donne des détails pour chaque élève (12 élèves).

Mme Ogier pense que le baccalauréat professionnel industriel est une opportunité de poursuite d'étude réussie pour certaines jeunes filles.

M. Grimonprez questionne quant aux critères d'arbitrage retenus pour les candidatures multiples. Il s'interroge sur le devenir des appels à projet restés sans candidatures et s'inquiète du devenir de cette carte pluriannuelle compte tenu du contexte budgétaire actuel.

Mme Dadkhah répond qu'une commission collégiale formation initiale sera réunie. Il est prévu une étude au cas par cas des formations restées sans candidature (souci de territoire, établissements pas encore prêts) ou non retenues. Des mesures seront prises à la suite. Elle rappelle que le travail est engagé depuis un an sur cette évolution. Quant aux fermetures proposées, sur proposition du rectorat, elles ne sont pas mécaniques. Elle valorise une vision globale et un raisonnement régional. Il sera possible de revoir la méthode, contrainte cette année par le calendrier. Elle rappelle le niveau de référence respecté entre les formations dans les lycées publics et les lycées privés sous contrat (60-40 %). Une carte équilibrée des formations à destination des jeunes en Bretagne est recherchée.

M. Mahmoudi ajoute, pour les huit formations restées sans candidature, qu'une analyse sera faite, en lien avec les établissements du territoire. Il souligne l'obligation de respecter le cadre de l'appel à projet, avec des territoires ciblés. Il rappelle que cette carte est désormais pluriannuelle, un tiers d'ouvertures ayant été décidées pour la rentrée scolaire 2025. Quant aux données, ce travail est réalisé sur la base des données officielles issues de l'application nationale ORION. Le taux de poursuite

Rectorat

est ainsi à Lanester de 26 %. Il constate que les élèves de cet établissement ne font pas le choix du BTS y étant implanté. Quant au baccalauréat concerné, il souffre d'un manque d'attractivité. Il liste les critères de sélection retenus pour les ouvertures : la qualité du projet pédagogique, la disponibilité des moyens matériels et la présence des personnels et d'une filière dans l'établissement. Quant aux fermetures, il précise que d'autres avaient été identifiées mais au final non retenues. Les choix sont réalisés au vu des enjeux, comme au vu des besoins en formation dans les secteurs industriels et du bâtiment, et de critères liés aux parcours des élèves (suivi des effectifs et des parcours par établissement, suivi des diplômés, taux de déperdition, dimension de l'insertion et de la poursuite d'étude).

Mme Lamotte d'Incamps précise, en matière de trajectoire budgétaire, la priorité qui demeure pour le financement de la voie professionnelle (+ 38 ETP à la rentrée scolaire 2024) et à l'accompagnement des suivis de cohorte (soit un coût d'au moins + 11 ETP à la rentrée scolaire 2025).

M. Mahéo demande à ce que le calendrier et la méthode soient revus pour l'an prochain. A propos de la répartition des formations à 60/40 entre les réseaux d'enseignement public et privé sous contrat, sur quelle base est-elle faite ? Il y a des besoins en formations professionnelles et il convient de poursuivre les investissements nécessaires, dans le réseau d'enseignement public, pour permettre d'offrir des places de proximité (en centre-Bretagne et dans le bassin rennais).

Mme Lamotte d'Incamps note que l'enseignement privé sous contrat prend sa part dans l'enseignement professionnel, en faveur de la mixité sociale. Le poids respectif des deux réseaux en terme d'effectifs est pris en compte.

M. Oillic confirme un désaccord qui demeure sur les chiffres à Questembert : 7 élèves ayant obtenu leur baccalauréat en 2024 et 11 en 2023, sur une section ouverte à 14 élèves.

Mme Lamotte d'Incamps répond que sont utilisées les données officielles et pas des listings d'élèves. Ceci permet de mener un travail uniforme, réalisé de la même manière pour le public et le privé.

Mme Maray valorise l'enjeu de l'attractivité. Elle signale la typologie particulière des élèves accueillis (fermeture d'un baccalauréat professionnel industriel à Lanester et ouverture d'un bac professionnel environnement dans le réseau privé catholique au lycée Ozanam de Cesson-Sévigné). Cette décision peut fragiliser des parcours de réussite dans le réseau public.

M. Mahmoudi répond qu'il ne s'agit pas du même baccalauréat professionnel. Il n'y a pas de réel parcours à Lanester. Seulement 1 à 3 élèves issus de cet établissement sont inscrits dans le BTS qui y est implanté.

Mme Dagnaud propose que des CAP soient ouverts dans le réseau d'enseignement privé sous contrat pour favoriser la mixité sociale. Cela n'est actuellement pas le cas. Elle est favorable à la nationalisation du réseau privé sous contrat.

Rectorat

Mme Lamotte d'Incamps répond que ce sujet ne dépend pas du CAEN.

Mme Dagnaud demande que soit donnée la priorité aux ouvertures de formations dans des établissements publics.

M. Mahéo défend le développement de la mixité sociale dans tous les établissements privés sous contrat et ce dans tous les territoires.

M. Grimonprez demande si, dans cette répartition des formations, à 60/40, l'enseignement agricole privé est pris en compte ?

Mme Dadkhah répond que les formations agricoles ne sont pas intégrées dans la carte actuellement. Un travail est à réaliser, dans le cadre du lancement d'un plan régional d'attractivité multi facteurs (hébergement, transport) des établissements agricoles publics.

Mme Lamotte d'Incamps soumet au vote cette carte :

Nombre de votants : 21.

Ne prends pas part au vote : 1,

Abstention : 5,

Contre : 14,

Pour : 1.

4) PRESENTATION DU PROCHAIN SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER (SDI) (REGION)

Mme Pellerin rappelle que ce sujet, important, a déjà été évoqué et présenté lors du dernier CAEN. La volonté du Conseil régional est de finaliser ce nouveau SDI pour février 2025. Elle commente le diaporama remis en séance. Elle rappelle l'accent mis sur les axes 1, 2 et 8 pour lors du SDI 2016-2024, pour un budget total de plus 1,1 milliard d'euros sur 8 ans, 1 577 projets ayant été alors validés et accompagnés. Il est prévu de maintenir cet effort, au vu des possibilités budgétaires. Un volet internat et un plan énergie ont été ajoutés au SDI en 2017, un accent ayant aussi été mis sur la sécurisation des établissements. Elle présente et commente quelques éléments de bilan. Elle note une baisse globale de 4 % du nombre d'élèves en lycées publics et privés sous contrat sur la période 2018/2023 et annonce une baisse globale possible, d'ici 2040, de 15 % de ces effectifs, qui sera cependant différente selon les territoires. A propos du nouveau SDI, elle rappelle l'important travail, notamment de concertation, réalisé pour permettre de le faire aboutir. Les services du Conseil régional ont été mobilisés pour réaliser un diagnostic actualisé du patrimoine des lycées (soit 2 millions de m²), permettant désormais un suivi dynamique de celui-ci, et établir différents scénarios. 2/3 de ce patrimoine se trouve dans un état acceptable de vétusté. Il faudra donc veiller à n'entretenir que les m² utiles. Le nouveau SDI prendra en compte une diversité d'enjeux (de formation, démographiques, financiers).

M. Noël note un besoin d'investissements conséquents. Quel a été l'impact de l'inflation ?

Rectorat

Mme Pellerin répond que l'ancien SDI a dû absorber les surcoûts liés à l'inflation et à l'impact de la tempête dans le Finistère. Cela a provoqué des décalages de projets.

M. Mahéo remercie pour ce partage d'informations. Il demande le maintien de la carte des lycées de l'académie et une ouverture de lycée public en Ille-et-Vilaine.

M. Joyaux s'intéresse au sujet des effectifs et de la sectorisation des lycées, notamment dans le bassin rennais. Qu'en est-il du futur lycée de Châteaugiron ?

Mme Dagnaud note que le nouvel internat à Brest du LPO Dupuy de Lôme a 25 % de ses lits non occupés. A propos de l'état de vétusté, s'agit-il de l'état global des établissements ou des bâtiments ? Elle rappelle qu'un bâtiment ne peut jamais être utilisé à 100 %. Quel est donc le seuil pour juger de l'inutilité d'un bâtiment ?

Mme Pellerin évoque la baisse à venir des effectifs des lycées de l'académie. Cela permettra de donner des marges à certains établissements. Elle rappelle le coût de l'entretien des bâtiments. Il faudra donc se concentrer sur ceux utiles aux élèves. Quant à l'état de vétusté, il est établi postes batimentaires par postes batimentaires. Quant au devenir du projet du lycée de Châteaugiron, il est lié à un sujet budgétaire, son coût étant de 50 à 60 millions d'euros. Le plan d'actions du nouveau SDI sera voté en décembre 2025.

6) QUESTIONS DIVERSES

INSTRUCTION DANS LA FAMILLE (IEF) (FSU)

Mme Lamotte d'Incamps comptabilise 1 432 élèves en IEF en novembre 2024.

CONSEILS DE DISCIPLINE EN EPLE (FCPE Bretagne)

M. Larzul précise quelques chiffres : 1 101 conseils de discipline réunis en 2023/2024 (838 en 2022/2023), dont 72 % en collège et 73 % pour des faits de violence.

AMENAGEMENTS DE SCOLARITE ET D'EXAMENS (FCPE Bretagne)

Mme Lamotte d'Incamps répond que l'instruction relève du médecin traitant. Elle annonce la prise de fonction d'un nouveau médecin conseiller technique de M. le Recteur en janvier 2025. Le travail mené se veut pragmatique et est à venir avec les différents ordres.

Mme Le Roscouët évoque le sujet de notation continue dans le cadre du baccalauréat.

FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE (FSU)

Réponse apportée en séance.

Rectorat

FONDS DE ROULEMENT ET DOTATIONS GLOBALES DE FONCTIONNEMENT (DGF) DES LYCEES (FO)

Mme Pellerin rappelle que la mise en œuvre de la nouvelle tarification sociale de la restauration dans les lycées publics, en lien avec le déploiement de la nouvelle application de gestion financière OP@LE, a conduit à la fin du versement du service annexe d'hébergement (SAH) au budget des établissements. Cela a déjà conduit à une augmentation des DGF de 2 millions d'euros. Mais dans un contexte économique restant défavorable, le Conseil régional de Bretagne reste à l'écoute des établissements. L'objectif est de rétablir les équilibres budgétaires, dans une trentaine de lycées concernés.

LOGEMENT DES ENFANTS (FCPE Bretagne)

TARIF DES CANTINES DANS LES ECOLES PUBLIQUES (FCPE Bretagne)

DISTRIBUTION DES BULLETINS D'ADHESION EN ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (FCPE Bretagne)

MANUELS SCOLAIRES EN LYCEE ET GRATUITE (FCPE Bretagne)

Des réponses seront apportées par écrit aux questions diverses transmises, relevant du champ de compétences de l'Education nationale, qui n'ont pu être traitées en séance.

Mme Lamotte d'Incamps remercie les différents membres de leur présence. Elle clôture les débats et lève la séance à 13h35.

Le Recteur de la région académique Bretagne,
Recteur de l'académie de Rennes
Pour la Rectrice et par délégation

La Secrétaire Générale

Marine LAMOTTE D'INCAMP

Emmanuel ETHIS

La Vice-présidente du Conseil régional
de Bretagne

Isabelle PELLERIN

Le secrétaire de séance

Gérard MOËNNER

Le secrétaire adjoint de séance

Alain BILLY



Déclaration préalable de la FSU au CAEN du 28 novembre 2024

Le constat que nous faisions au mois de mai d'un point de bascule du système éducatif s'est malheureusement confirmé. La situation s'est aggravée, à la faveur du contexte politique provoqué par la dissolution de l'assemblée nationale qui a conduit à la mise en place d'un gouvernement de droite, avec le soutien, au moins provisoire, du Rassemblement national.

Certes, la priorité affichée à l'éducation des gouvernements macronistes ne leurrait plus personne depuis longtemps, tant les écarts entre les paroles et les actes étaient abyssaux, en particulier depuis la mise en œuvre du « *choc des savoirs* ». Cette réforme, largement inspirée par les programmes de l'extrême droite, enterrait les objectifs de démocratisation partagés depuis 50 ans, et assumait une logique de tri social en faveur des plus favorisés. Mais on a franchi un nouveau seuil puisque nous avons désormais un ministre de la fonction publique libertarien qui cherche de manière assez pathétique à se faire remarquer en multipliant tous jours les provocations sur le dos des fonctionnaires.

Dans l'Education nationale, la ministre Genetet annonce un acte II du « *choc des savoirs* » tout aussi funeste que le 1^{er} en particulier le DNB couperet qui priverait de poursuite d'étude au lycée 15% des élèves tous les ans. Dans notre académie, ce sont 3500 jeunes de 15 ans, issus de familles sociales souvent défavorisées, qui seront orientés à plus ou moins brève échéance sur le marché du travail. Une machine à fabriquer du décrochage !

L'acte I a été unanimement rejeté par l'ensemble de la communauté éducative (parents, enseignants, chefs d'établissements...) ce qui a conduit à une mise en œuvre de la réforme très disparate dans l'académie, afin d'en écarter les effets les plus nocifs pour les élèves. Mais cela n'a pas pu être le cas partout et des groupes de niveau se sont parfois mis en place.

Pourtant, n'en déplaise au ministre de l'intérieur, nous sommes encore dans un état de droit et le gouvernement qui cherchait à imposer de force cette réforme rejetée par tous, est en passe d'être désavoué par le conseil d'Etat. Le rapporteur public a en effet demandé l'annulation de l'arrêté du 14 mars, validant ainsi les analyses des syndicats de la FSU.

Il est temps de revenir à la raison, cette réforme du collège doit être abandonnée.

Dans l'académie, le réseau privé catholique a pu, sans jamais se voir opposer le moindre démenti de la part des autorités académiques, clamer sur tous les toits -et dans la presse- qu'il n'appliquerait pas les mesures du « *choc des savoirs* » ! Comme à chaque réforme le « caractère propre » et l'absence de tout contrôle permet aux directions diocésaines de surfer sur l'inquiétude des familles pour encaisser leurs chèques et capter des élèves. Nous en voyons le résultat aujourd'hui dans les constats de rentrée.

Dans le contexte de baisse des effectifs que nous connaissons, cette concurrence faussée est mortifère pour le service public d'éducation, la mixité scolaire, la cohésion sociale... et, in fine, chaque jour en apporte de nouveau témoignages, pour la démocratie.

La France est le seul pays au monde à entretenir ainsi un double réseau, financé par de l'argent public, mais qui produit de la ségrégation. Non seulement le système éducatif français ne réduit pas les

déterminismes sociaux, mais il les renforce ! Et toutes les politiques menées depuis 7 ans n'ont fait qu'aggraver la situation.

A l'heure des bilans de fin d'année, on ne remerciera jamais assez Amélie Oudéa-Castera pour avoir mis sur la table la question du financement du réseau privé. En 3 semaines, elle a réussi à donner à de la visibilité à des combats que la FSU mène depuis 30 ans ! Et les études se multiplient depuis pour montrer les méfaits du double réseau.

Dans le contexte actuel où tout le monde autour de cette table est soucieux de la bonne utilisation de l'argent public, il est maintenant temps que chacun prenne ses responsabilités. Celles de la région Bretagne sont importantes, à la hauteur du poids du réseau privé dans notre académie, et il n'est plus possible d'ignorer les conséquences des choix politiques effectués pour laisser le réseau privé se développer.

Ce CAEN examine pour la première fois, la carte des formations pluriannuelle. Au regard des enjeux, il est très regrettable qu'elle n'ait pas pu être présentée en CSA pour des raisons de calendrier. Le dialogue social a été de fait limité. Les projets de fermetures sans concertation avec les équipes et communiqués très tardivement mettent à mal les collègues concerné.es au sein des établissements. Concernant le projet de carte sur les trois prochaines années, la FSU déplore le peu d'ambition affiché. Cette carte ne répond que partiellement aux enjeux d'une école émancipatrice et inclusive. En effet, comment accepter aujourd'hui que faute de moyens et de places en voie professionnelle, les élèves les plus fragiles (socialement, issu.es de SEGPA, en situation de handicap, nouvellement arrivés...) mais aussi les élèves qui souhaitent se réorienter et continuer leur parcours de réussite vers la voie professionnelle dans un établissement public et laïque se retrouvent sans solution et exclus du système scolaire ? Chaque année, le nombre de demandes de formations vers la voie professionnelle augmente, c'est un indicateur à prendre en compte comme la dynamique démographique du bassin rennais. La carte proposée aujourd'hui ne répond pas aux ambitions scolaires de réussite de nos jeunes. Inciter les jeunes à changer de formation pour espérer une place, développer un discours sur la mobilité en s'adressant aux familles les plus fragiles économiquement pour les convaincre d'une opportunité de formation pour leur fille ou leur fils de 14 ans à plus de 50 voire 100 km de leur domicile est très mal vécu. Comment peut-on considérer que par exemple que le nouveau CAP coiffure à Dol de Bretagne se situe « dans le bassin rennais » ? D'autres décisions interrogent : le refus de développer des formations dans le domaine sanitaire et social dans le public malgré une forte demande n'est-elle pas de nouveau un acte délibéré pour préserver les MFR privées en Bretagne ? La FSU vous a alerté également sur la décision de supprimer au LP public de Lanester le seul Bac Pro industriel hygiène, propreté et stérilisation de l'académie qui accueille un public mixte et fragile alors même que de nombreux secteurs professionnels recherchent des personnes titulaires de ce diplôme¹. Ce bac pro qui disparaîtrait est la base d'une filière complète, avec notamment un BTS Métiers des Services à l'Environnement (MSE), préparé également au Lycée Jean Macé de Lanester permettant aux élèves qui le souhaitent de poursuivre des études. La FSU demande la non fermeture de ce bac pro.

La FSU rappelle le droit pour chaque élève à étudier dans un environnement propice aux apprentissages dans une formation choisie dans un établissement public au sein d'une école émancipatrice et inclusive.

¹ Secteur hospitalier : en tant qu'agent d'hygiène hospitalière ou agent de stérilisation ; collectivités : crèches, EHPAD, écoles, lycées ; cabinets dentaires ou cabinets de vétérinaires ; entreprises de propreté

Déclaration de la CFDT au CAEN du 28 novembre 2024



Madame la vice-présidente, Monsieur le Recteur, Mesdames Messieurs les membres Du CAEN

L'école et ses personnels ne vont pas bien, en témoignent les milliers de fiches SST remplies par nos collègues dans l'académie, mais aussi les démissions, les ruptures conventionnelles et les difficultés de recrutement.

Les conditions de travail des personnels se sont fortement dégradées ces dernières années. L'école est le réceptacle des violences sociales et sociétales, au premier rang desquelles les inégalités qui se creusent toujours plus.

Souvent mise au centre du débat public par des responsables politiques qui lui demandent un jour de résoudre toutes les tensions de la société et qui le jour suivant insultent celles et ceux qui font l'école au quotidien.

Au lieu de profiter de la baisse démographique pour améliorer les conditions d'exercice des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves le gouvernement fait le choix de supprimer massivement des postes en particulier dans le premier degré, là ou tout commence.

Si il y a une baisse démographique, il y a aussi un enjeux collectif majeur à recoudre le tissu social et à cultiver le vivre ensemble pour apaiser les tensions. Ce devrait être le projet de toutes et tous aux côtés des équipes éducatives.

Cette baisse d'effectif va donc servir de justification une fois encore à la suppression de postes dans notre académie, nous n'en connaissons pas encore l'ampleur mais nous ne nous attendons pas à une bonne nouvelle.

Si le nombre d'élèves par classe en primaire a légèrement baissé ces dernières années , il reste en France très au-dessus de la moyenne de l'OCDE.

Encore une fois ces suppressions de postes entraîneront des fermetures de classes, des fermetures d'écoles...Encore une fois nous déplorons que la réflexion globale sur le maillage scolaire de notre académie, sur l'accessibilité pour toutes et tous à une école publique de qualité et de proximité ne soit pas conduite collectivement avec tous les partenaires concernés.

Le CAEN pourrait être le lieu de cette réflexion collective et nécessaire. Ses membres y seraient peut-être alors plus assidus.

Au regard de la place importante de l'enseignement privé dans notre académie dans ce contexte de baisse démographique, la question des places respectives des deux réseaux doit être repensée aujourd'hui. Il est plus que jamais nécessaire de lutter contre les séparatismes qui nourrissent la méfiance réciproque et les peurs.

Le rapport annuel sur l'état de l'école nous alerte sur ce séparatisme à l'oeuvre. Nous assistons à une concentration de plus en plus forte des élèves de milieux favorisés et très favorisés dans les établissements privés. Cette proportion est passée de 43 à 56% dans en 20 ans alors qu'elle est restée stable dans le public, autour de 30% (la proportion d'élèves de milieu défavorisé là encore stable à 44/43 % dans le public est passée de 27 à 18% dans le privé.)

Les établissements privés sous contrat avec l'État perçoivent de l'argent public à ce titre l'État doit leur imposer les même contraintes qu'au service public à commencer par une obligation de mixité sociale.

Ces données doivent également nous conduire à interroger le choix qu'a fait la région de construire une carte scolaire en complémentarité des réseaux.

Ainsi nous regrettons que dans les départements les jeunes n'aient pas accès à certaines formations dans le réseau public. (par ex le Bac pro Accompagnement soin service à la personne, inexistant dans le réseau public 35)

Pour continuer sur la carte des formations, la CFDT soutient la démarche pluriannuelle engagée. Elle permet un travail de prospective et offrira une vue à moyen termes pour les établissements. Nous souhaitons rappeler ici la volonté de la CFDT de travailler dans le cadre d'un dialogue social constructif. Celui-là même, qu'en cohérence nous appelons de nos voeux sur la carte scolaire. Mais la manière de faire nous interroge sur la place de chaque acteur ainsi que sur l'espace de

négociation possible.

En CSA Académique nous avons eu une présentation très rapide des grands axes guidants les choix, sans aucun document, pas même la liste des projets présentés par les établissements. Le projet de carte des formations sur lequel nous sommes consulté aujourd'hui nous a été adressé alors que le CREFOP ne s'était pas encore prononcé.

Lors de la commission « Formation initiale » du 22 octobre, nos représentants n'ont pas eu la liste complète des demandes de baisses d'effectifs et des fermetures comme c'était le cas les années précédentes. Aux éclaircissements sur les critères de choix en cas de candidatures multiples, les réponses ont été plutôt évasives.

Si la CFDT soutient cette démarche et peut entendre, qu'en raison de son caractère novateur, la 1^{ère} année de mise en place soit un peu « compliquée ». Nous insistons sur la nécessité d'écouter et de travailler de concert avec tous les acteurs concernés.

Nous avons de larges marges de progrès en matière de dialogue social, notre vote dépendra de la teneur des échanges de ce jour.

Merci de votre écoute,



Rennes, le 28 novembre 2024

Déclaration de la FNEC FP-FO au CAEN du 28 novembre 2024

Monsieur le Recteur,
Monsieur le président de la Région Bretagne,

Ce CAEN se déroule alors que le ministre de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian, a annoncé le 30 octobre sa volonté d'allonger d'un à trois jours le délai de carence en cas d'arrêt maladie pour les fonctionnaires, et de réduire l'indemnisation de ses mêmes arrêts à 90 % au lieu de 100 %, pour soi-disant « responsabiliser les agents » tandis que dans le même temps est supprimée la GIPA et que le point d'indice est gelé. Ces annonces d'un mépris et d'une violence insupportables contre les fonctionnaires s'inscrivent dans le budget d'austérité du gouvernement Barnier qui constitue un véritable plan de guerre sociale.

Ce gouvernement entend donc faire les poches des malades, mais aussi les faire travailler gratuitement puisque il prévoit la mise en place d'une seconde journée dite de « solidarité », c'est-à-dire d'une nouvelle journée de travail « gratuit » offerte à l'employeur - sorte de retour des corvées de l'Ancien régime - alors que les tâches se multiplient déjà de façon exponentielle pour tous les personnels et que la ministre Genetet a pourtant rappelé que « *Les professeurs des écoles français travaillent 30% de plus dans l'année que leurs homologues allemands* », oubliant d'ailleurs de préciser qu'ils étaient parallèlement nettement mieux rémunérés.

Cette dernière prépare une rentrée 2025 marquée par la suppression de 4 000 postes alors que l'Ecole manque déjà de tout : postes et / ou personnels enseignants, CPE, AED, AESH, administratifs, infirmiers, médecins des personnels et scolaires, etc. Cela dans un contexte où les personnels ne cessent de répéter depuis des années qu'ils n'en peuvent plus de la succession et de l'accumulation des contre-réformes qui alourdissent sans cesse notre charge de travail, remettent en cause nos statuts, nos missions, et entraînent une perte de sens de nos fonctions : acte 2 de l'école inclusive, « choc des savoirs », réforme du lycée et du baccalauréat, réforme de la voie professionnelle, évaluations incessantes, Pacte enseignant etc.

En outre, lors du dernier CAEN, le projet de règlement intérieur a été rejeté. Qu'en est-il de cette question qui n'apparaît pas à l'ordre du jour ? Pour rappel, la FNEC FP-Force Ouvrière réitère sa demande au sujet de l'article 6 du règlement de cette instance, à savoir la communication des PV du CAEN en formation restreinte à l'ensemble des OS représentatives au sein du CAEN, ainsi qu'aux représentants des usagers (parents d'élèves et étudiants). Rien n'interdit cette communication dans le Code de l'Education.

Le document préparatoire à ce CAEN met notamment en évidence une augmentation des effectifs au sein des lycées professionnels. C'est l'occasion pour la FNEC FP-Force Ouvrière de rappeler son attachement à la défense de la voie professionnelle. Elle est la face cachée de la planète éducative, invisible dans les discours officiels, qui lui préfèrent l'apprentissage. La voie professionnelle scolaire instruit pourtant un tiers des lycéens et les trois-quarts des jeunes qui s'orientent vers des métiers d'ouvrier ou d'employé. Autrefois fabrique de l'élite ouvrière, arrachée aux écoles d'entreprise après 1945, cette « école du peuple », promise à une « rénovation », souffre d'une double relégation : scolaire et sociale.

D'une part, elle est menacée par le patronat, qui se rêve en maître des référentiels de diplômes, jugés trop corsetés par l'État, et qui pourrait avoir, par la réforme, plus de facilités à ouvrir des centres de formation d'apprentis où bon lui semble. Rappelons ici quelques chiffres : en 2023, 24,8 milliards de dépenses publiques en faveur de l'apprentissage - dont 10 milliards d'aides directes aux entreprises - le tout sans aucun contrôle, ni contrepartie. Quel est le résultat de ce ruissellement d'argent public en direction du secteur privé ? Une augmentation du chômage des 15-24 ans (19,7% au troisième trimestre 2024 contre 17,3% au troisième trimestre 2023 selon l'Insee).

D'autre part, la voie professionnelle est bousculée par les régions, dont la Région Bretagne, qui lorgnent le pilotage de l'orientation pour la dégager des logiques éducatives et mieux insérer les élèves localement. Le lycée professionnel doit être défendu pour ce qu'il est : un lieu d'émancipation. Son objectif est la formation de citoyens libres et éclairés, et non de salariés locaux destinés aux entreprises locales dans une logique purement adéquationniste. Les obligations de formation professionnelle initiale des salariés sont de la responsabilité des entreprises privés. La FNEC FP-Force Ouvrière continue de revendiquer l'abrogation de la loi Avenir professionnel de 2018, le retour au Bac Pro 4 ans et au CAP en 3 ans.

Enfin, le document préparatoire à ce CAEN permet d'observer un écart « constat-prévision » à l'entrée en lycée GT largement favorable au privé sous contrat par rapport au public (+ 157 dans le privé ; -293 pour le public). Or, il ne faut pas compter sur M. le président du conseil régional de Bretagne afin d'enrayer cette dynamique puisque ce dernier s'est prévalu de son quasi nationalisme breton en déclarant en septembre dernier : « *Je suis un militant de l'école publique, mais je suis aussi Breton* », justifiant ainsi le ruissellement d'argent publics en direction des lycées Sainte cecile ou Saint cela et autre Providence ou Notre Dame. Ces propos s'inscrivent finalement dans la vision folklorique d'une Bretagne éternelle parfaitement en adéquation avec le patronat breton qui joue volontiers la carte identitaire pour rehausser son image de marque.

D'ailleurs la Région Bretagne ne s'est pas arrêtée en si bon chemin puisque on apprenait, quelques semaines plus tard, que 200 000 euros supplémentaires allaient être attribués, cette fois-ci, au réseau Diwan. La FNEC FP-Force Ouvrière répète sa position en la matière : nous défendons les services publics et nous nous opposons à toute mise en place d'un « service régional d'éducation », dont l'intégration de Diwan doit être la première pierre, aboutissant à la fin des programmes nationaux, des diplômes nationaux et des droits égaux qui y sont attachés, pour tous les citoyens. Tous ces millions d'euros doivent être restitués à l'Ecole publique.

Face à ces toutes ces mesures, qui d'année et année, remettent en cause l'existence même de l'Ecole publique et dégradent les droits des personnels, la FNEC FP-Force Ouvrière,

considère que c'est la préparation de la grève jusqu'à satisfaction des revendications dans l'unité (et pas la journée d'action ou autre temps fort), à tous les niveaux, qui est à l'ordre du jour :

- Grève pour imposer le retrait des 4000 suppressions de postes, l'abrogation des groupes de niveaux et du choc des savoirs ;
- Grève contre la mise en place des 3 jours de carence et d'une réduction du traitement pendant les congés maladie ordinaire ;
- Grève pour l'abrogation du jour de carence et l'augmentation générale des salaires par l'augmentation du point d'indice ;
- Grève pour le retrait définitif du projet de réforme Guerini-Kasbarian !
- Grève pour gagner les moyens indispensables à l'École publique !
- Grève pour abroger la réforme des retraites : pour le retour à une retraite à 60 ans, sans décote, avec 37,5 annuités à taux plein !



Déclaration liminaire

CAEN

28/11/2024

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Académique de l'Éducation Nationale,

Nous souhaitons tout d'abord remercier l'ensemble des acteurs éducatifs pour leur engagement exceptionnel du quotidien dans un contexte qui reste complexe, marqué par un gouvernement qui s'attaque directement aux agents de la fonction publique, par les remarques injurieuses d'un ancien président de la république et par les défis liés à la réussite des élèves, aux évolutions des politiques publiques et aux attentes croissantes de la société vis-à-vis du service public d'éducation. L'UNSA Éducation Bretagne réaffirme ici son attachement indéfectible à une école publique inclusive, équitable et soucieuse du bien-être de ses élèves comme de ses personnels, dont, comme nous l'avons constaté dans notre baromètre UNSA Education des métiers, 87,9 % d'entre eux en Bretagne pensent que leurs conditions de travail ne se sont pas améliorées.

1. La baisse des effectifs peut être une opportunité pour renforcer la qualité de l'enseignement et le bien-être des agents.

L'évolution démographique dans notre région offre une opportunité inédite pour améliorer le taux d'encadrement dans les établissements scolaires. Une réduction des effectifs par classe n'est pas simplement une donnée quantitative ; elle représente une chance de travailler différemment, de personnaliser les accompagnements et de mieux répondre aux besoins diversifiés des élèves.

Un meilleur P/E permettrait par exemple :

- **Un accompagnement renforcé de la santé mentale** : rappelons que la France accuse un taux d'adolescent.es en souffrance émotionnelle plus important que ses voisins européens ou ses homologues asiatiques. Or, il est prouvé que « près de la moitié des troubles mentaux qui perdurent à l'âge adulte se manifestent avant l'âge de 14 ans, et 75% de ces difficultés apparaissent avant 25 ans ». Les troubles psychiques, de plus en plus fréquents chez les élèves et étudiants, nécessitent une vigilance accrue. Outre les infirmières scolaires et les psychologues de l'éducation nationale, un renforcement de la présence d'adultes référents dans les établissements pourrait constituer un levier majeur pour détecter les fragilités précoces et accompagner les élèves dans la construction de leur bien-être.

- **Une prévention efficace** : En intégrant des programmes d'éducation à la santé mentale, en renforçant la coopération avec les partenaires de santé, et en formant davantage les équipes pédagogiques à ces enjeux, l'École peut devenir un véritable acteur de la prévention.
- **Un environnement scolaire plus apaisé** : la diminution du nombre d'élèves par classe contribue à créer des conditions d'apprentissage plus sereines, propices à la fois à la concentration et au développement des compétences psycho-sociales, ainsi qu'une meilleure prise en charge des élèves, parfois très jeunes, qui ont de forts troubles du comportement. C'est d'autant plus vrai dans notre pays qui gère les classes parmi les plus chargées d'Europe.

L'UNSA Éducation appelle donc à tirer parti de cette baisse des effectifs pour renforcer les moyens humains, notamment les enseignants, les CPE, les AESH, les infirmiers scolaires et les psychologues, mais aussi pour alléger les charges des équipes éducatives, qui sont souvent en première ligne face aux situations de détresse.

2. Subventions aux lycées privés sous contrat : une allocation discutable des fonds publics

Nous tenons à souligner la politique volontariste de la région Bretagne en terme de restauration et de rénovation énergétique des lycées. Mais nous souhaitons aussi interpeller ce conseil sur une question de justice et d'équité budgétaire. L'UNSA Éducation dénonce l'ampleur des subventions facultatives accordées par la région Bretagne aux lycées privés sous contrat. Bien que légales, ces subventions constituent une priorité budgétaire difficilement justifiable, surtout lorsque les établissements publics souffrent de besoins non couverts, comme cela a été rappelé à Pontivy le 20 juin dernier, et que le manque de mixité sociale et scolaire est flagrant dans certains établissements privés sous contrat dans notre région. Ces subventions sont perçues comme un quitus au séparatisme scolaire.

Cet argent pourrait être redirigé vers des projets qui profiteraient directement au service public d'éducation :

- **Comme la modernisation des infrastructures et la sécurisation de tous les lycées publics.**
- **Le soutien à la transition écologique dans les établissements publics** : dans le contexte de l'urgence climatique, les lycées publics pourraient être dotés de moyens pour développer des projets encore plus ambitieux en matière de rénovation énergétique et d'éducation au développement durable.
- **Une politique RH de remplacement plus ambitieuse** : Les moyens supplémentaires pourraient permettre un remplacement plus systématique des personnels encadrants de la région qui, lorsqu'ils sont en arrêt ne sont pas remplacés, avec les difficultés que cela entraîne dans les EPLE.

L'égalité républicaine, un principe fondamental auquel nous, l'UNSA Education, sommes profondément attachés, impose que les fonds publics soient prioritairement affectés au secteur public, garant de la mixité sociale et de l'universalité du droit à l'éducation.

3. La concertation au cœur de la carte pluriannuelle des formations en lycée

L'UNSA Éducation rappelle que la construction de la carte pluriannuelle des formations en lycées doit se construire dans des délais suffisamment importants pour assurer un esprit de dialogue et de concertation avec les organisations syndicales, les personnels de direction et l'ensemble des acteurs concernés.

Une telle concertation est essentielle pour garantir :

- **Une offre de formation adaptée aux réalités territoriales** : en concertant avec les équipes éducatives et les partenaires locaux, nous pourrons mieux répondre aux besoins spécifiques des bassins d'emploi, tout en préservant une cohérence nationale.
- **Une équité d'accès à l'éducation** : Il est primordial de veiller à ce que chaque élève, en particulier les jeunes filles, quel que soit son lieu de résidence, ait accès, entre autres grâce à des transports régionaux suffisant et de qualité, à une offre de formation diversifiée. La fermeture ou l'ouverture de sections doit être étudiée avec soin, en prenant en compte les impacts sur les parcours scolaires et professionnels des jeunes. Il serait également souhaitable de laisser la possibilité aux chefs d'établissement de ne pas conditionner la dépôse des dossiers de demandes d'ouvertures de formations à la fermeture d'une autre formation, car leurs propositions, qui sont un indice évident de l'engagement des équipes, peuvent être intéressantes à étudier et donner des idées. En outre, gageons que le logiciel utilisé pour déposer les dossiers gagnera dès l'année prochaine en intuitivité.

Nous regrettons que certaines décisions aient parfois été prises dans la précipitation, sans tenir suffisamment compte des expertises locales. L'UNSA Éducation revendique donc que la voix des personnels et des représentants syndicaux doit être pleinement entendue et prise en compte, conformément à l'esprit même du dialogue social.

Conclusion

Le service public d'éducation est un bien commun, une richesse collective qui doit être préservée et renforcée. Nous avons aujourd'hui une occasion historique de redéfinir nos priorités, d'investir dans ce qui compte vraiment : la qualité des apprentissages, le bien-être des élèves et des personnels, et la justice sociale. L'UNSA Education Bretagne se tient prête à travailler avec l'ensemble des acteurs pour construire une École respectueuse du bien-être de ses personnels, toujours plus ambitieuse et inclusive, au service de tous.

Nous vous remercions de votre attention.



FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Comité Régional de Bretagne

Départements des Côtes d'Armor, du Finistère,
d'Ille et Vilaine et du Morbihan

Déclaration Liminaire comité régional FCPE Bretagne

Conseil Académique de l'Éducation Nationale en Bretagne
28 novembre 2024

Madame la Vice-Présidente,
Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Académique de l'Education Nationale,

Le comité régional FCPE Bretagne souhaite aborder 5 points cruciaux qui affectent l'Ecole de la République en Bretagne.

Tout d'abord, **le financement des établissements scolaires en Bretagne** suscite des préoccupations croissantes du fait des choix faits par les élus locaux et par l'Education nationale pénalisant régulièrement les écoles publiques et leurs élèves et du fait du manque de moyens affiché pour l'école publique alors que les écoles privées confessionnelles sont largement soutenues. Choix des options, choix des filières professionnelles, choix des spécialités, transports, tarifs cantine, horaires du périscolaire, entretien et construction des bâtiments : la présence massive des établissements privés confessionnels engendre une concurrence déloyale à l'encontre du public, compromettant ainsi l'égalité des chances pour tous les élèves, la laïcité et la liberté de choisir l'école publique.

En effet, les établissements privés, souvent bénéficiaires de ressources financières supplémentaires, attirent, surtout dans les villes, des élèves issus de milieux plus favorisés, laissant les établissements publics avec des moyens restreints pour répondre aux besoins de l'ensemble des élèves. La FCPE plaide donc pour une révision des mécanismes de financement afin d'assurer une véritable mixité sociale et scolaire. L'objectif est de garantir un accès uniforme à une éducation de qualité pour chaque élève, indépendamment de son milieu socio-économique et d'atténuer les inégalités persistantes dans notre système éducatif.

La question de la **gratuité des manuels scolaires** revêt une importance cruciale dans notre région. Actuellement, le coût des manuels constitue un fardeau financier considérable pour de nombreuses familles bretonnes, ce qui peut dissuader certains élèves d'accéder à un matériel pédagogique adéquat. En prenant en charge ces frais, la Région allégerait non seulement le poids financier pesant sur les familles, mais garantirait également que tous

les élèves aient accès aux outils nécessaires à leur réussite académique. La gratuité des manuels ne devrait pas être une option, mais un droit fondamental, promouvant l'égalité des chances et encourageant la réussite scolaire pour tous. La FCPE Bretagne regrette fortement la décision de la Région de ne plus financer le pass ressources pédagogiques pour les lycées publics.

Par ailleurs, les **relations entre l'Éducation Nationale et les parents d'élèves** se sont considérablement détériorées ces dernières années. Ce climat de méfiance est souvent exacerbé par un manque de communication et d'écoute entre les deux parties et par des présupposés néfastes à la qualité du dialogue. Il est important de rappeler le rôle central des représentants de parents dans la co-éducation. Ces représentants jouent un rôle clé dans la défense des intérêts des élèves. Leur consultation doit impérativement être intégrée dans le processus décisionnel.

La FCPE Bretagne insiste ainsi fortement sur la nécessité de respecter la démocratie scolaire, qui est la seule voie capable d'apaiser les tensions actuelles. Un dialogue ouvert et respectueux des personnes et des fonctions entre tous les membres de la communauté éducative est essentiel pour construire un climat serein propice à l'épanouissement des élèves, à l'amélioration continue du système éducatif, au développement de l'école publique, au respect de ses missions.

La FCPE Bretagne demande donc que cessent des pratiques courantes qui altèrent la qualité de ce dialogue : choix des représentants de parents par le directeur d'école ou le chef d'établissement, organisation par l'école d'une liste concurrente à la liste présentée par l'association des parents d'élèves, non-respect des règles électorales, absence de boîte aux lettres et de panneau d'affichage accessibles aux parents, non distribution des bulletins d'adhésion de la fédération, refus de communiquer les coordonnées des parents ayant donné leur accord aux associations de parents d'élèves, censures des comptes-rendus, méfiance a priori à l'égard des parents, ...

Informés et formés, présents dans les instances de consultation, les parents FCPE sont pourtant à même de jouer leur rôle de représentants des parents et de médiateurs et de résoudre, par le dialogue, la majorité des situations problématiques.

De plus, nous souhaitons également porter à votre connaissance **les 20 mesures proposées** par la FCPE pour améliorer notre système éducatif que vous retrouverez sur le site de la FCPE. Ces mesures ont été élaborées en réponse aux défis contemporains auxquels notre école fait face, notamment en matière de soutien aux élèves en difficulté et d'amélioration des conditions d'enseignement. Elles incluent des propositions concrètes telles que la réduction des effectifs par classe et le renforcement du soutien psychologique pour les élèves en détresse. La FCPE demande une concertation nationale sur ces propositions et une convention citoyenne sur l'éducation afin de garantir que toutes les voix soient entendues dans le processus décisionnel. Une telle concertation est essentielle pour construire

un consensus autour des solutions à apporter aux problèmes actuels de notre système éducatif.

Enfin, la FCPE exprime à nouveau son **opposition à la réforme "Choc des Savoirs"** ainsi qu'à l'instauration de l'épreuve de mathématiques anticipée en première. Cette réforme ne fera qu'accentuer les inégalités entre élèves en créant des groupes de niveau qui stigmatiseront certains élèves tout en favorisant d'autres. Nous tenons à souligner qu'une avancée significative a eu lieu le 19 novembre dernier, lorsque le rapporteur public du Conseil d'État a recommandé l'annulation des groupes de niveau au collège, suite aux recours déposés par la FCPE et divers syndicats. Cette décision constitue une victoire pour l'ensemble de la communauté éducative, qui aspire à une approche plus équitable et inclusive dans l'éducation. Il est impératif de continuer à défendre une éducation qui valorise chaque élève sans distinction.

En guise de conclusion, le comité régional FCPE Bretagne souhaiterait rappeler les valeurs fondamentales qui orientent ses actions et réflexions dans le domaine éducatif :

L'égalité : La FCPE prône l'égalité d'accès à l'éducation pour tous les citoyens, indépendamment de leur origine socio-culturelle ou économique. Elle lutte contre toute discrimination. Elle considère que le service public doit garantir cet accès à la santé, à l'éducation, à la culture, et plus encore.

La Laïcité : L'école de la République est définie comme un espace laïque où tous les enfants, quelles que soient leurs croyances ou origines, peuvent apprendre ensemble dans le respect mutuel.

La gratuité : La FCPE insiste sur le principe de gratuité de l'éducation publique, affirmant que l'instruction doit être accessible sans frais pour les familles. Cela inclut l'absence de droits d'inscription et de contributions financières pour les activités scolaires obligatoires. Cela inclut aussi la gratuité des ressources pédagogiques et la gratuité des transports scolaires.

La citoyenneté : La fédération met l'accent sur l'éducation à la citoyenneté, soulignant que chaque enfant doit être préparé à devenir un citoyen actif et responsable. Cela implique le développement de compétences telles que l'esprit critique et la solidarité.

La coéducation : La coéducation est vue comme un partenariat entre les familles et les éducateurs. La FCPE soutient que les parents doivent jouer un rôle actif dans le système éducatif pour le bien-être des enfants.

Ces valeurs essentielles guident notre Fédération de parents, qui s'engage à défendre un service public d'éducation inclusif et équitable, tout en promouvant une communauté éducative où chaque acteur a sa place.

Nous vous remercions de votre attention.

2 – Bilan de la rentrée 2025 et perspectives de l’année scolaire 2025-2026

2.1 - Enseignement scolaire (Académie de Rennes)

- Effectifs
- Résultats aux examens
- Orientation
- Labellisation Lycée des métiers

2.2 - Enseignement maritime (DIRM-NAMO)

- Point sur la rentrée des lycées professionnels maritimes

2.3 - Enseignement agricole (DRAAF)

- Effectifs de rentrée
- Résultats aux examens de la session 2025
- Insertion

2.1 – Enseignement scolaire (Académie de Rennes)

- Effectifs
- Résultats aux examens
- Orientation
- Labellisation Lycée des métiers

Académie - Public

Côtes d'Armor

	CONSTAT 2024	CONSTAT 2024 - CONSTAT 2023	PREVISIONS 2025	PREVISIONS 2025 - CONSTAT 2024	CONSTAT 2025	CONSTAT 2025 - CONSTAT 2024	ECART CONSTAT 2025 - PREVISIONS 2025
PREEL.	12 326	-81	12 018	-308	11 907	-419	-111
ELEM.	21 568	-337	21 213	-355	21 122	-446	-91
ULIS	320	+7	327	+7	331	+11	+4
UEEA	0	+0					
TOTAL	34 214	-411	33 558	-656	33 360	-854	-198

Finistère

	CONSTAT 2024	CONSTAT 2024 - CONSTAT 2023	PREVISIONS 2025	PREVISIONS 2025 - CONSTAT 2024	CONSTAT 2025	CONSTAT 2025 - CONSTAT 2024	ECART CONSTAT 2025 - PREVISIONS 2025
PREEL.	17 186	-146	17 074	-112	16 819	-367	-255
ELEM.	29 163	-728	28 502	-661	28 475	-681	-27
ULIS	490	+29	521	+31	492	+2	-29
UEEA					12	+5	+12
TOTAL	46 839	-845	46 097	-742	45 798	-1 041	-299

Ille-et-Vilaine

	CONSTAT 2024	CONSTAT 2024 - CONSTAT 2023	PREVISIONS 2025	PREVISIONS 2025 - CONSTAT 2024	CONSTAT 2025	CONSTAT 2025 - CONSTAT 2024	ECART CONSTAT 2025 - PREVISIONS 2025
PREEL.	24 758	-331	24 251	-507	24 024	-734	-227
ELEM.	41 270	-684	40 397	-873	40 263	-984	-134
ULIS	465	+71	549	+84	482	+17	-67
UEEA					20	-3	+20
TOTAL	66 493	-944	65 197	-1 296	64 789	-1 704	-408

Morbihan

	CONSTAT 2024	CONSTAT 2024 - CONSTAT 2023	PREVISIONS 2025	PREVISIONS 2025 - CONSTAT 2024	CONSTAT 2025	CONSTAT 2025 - CONSTAT 2024	ECART CONSTAT 2025 - PREVISIONS 2025
PREEL.	12 664	-160	12 411	-253	12 228	-436	-183
ELEM.	20 946	-84	20 917	-29	20 431	-515	-486
ULIS	341	+12	353	+12	333	-8	-20
UEEA							
TOTAL	33 951	-232	33 681	-270	32 992	-959	-689

Académie

	CONSTAT 2024	CONSTAT 2024 - CONSTAT 2023	PREVISIONS 2025	PREVISIONS 2025 - CONSTAT 2024	CONSTAT 2025	CONSTAT 2025 - CONSTAT 2024	ECART CONSTAT 2025 - PREVISIONS 2025
PREEL.	66 934	-718	65 754	-1 180	64 978	-1 956	-776
ELEM.	112 947	-1 833	111 029	-1 918	110 291	-2 626	-738
ULIS	1 616	+119	1 750	+134	1 638	+22	-112
UEEA					32	+2	+32
TOTAL	181 497	-2 432	178 533	-2 964	176 939	-4 558	-1 594

Académie - Privé sous contrat

Côtes d'Armor

	CONSTAT 2024	CONSTAT 2024 - CONSTAT 2023	PREVISIONS 2025	PREVISIONS 2025 - CONSTAT 2024	CONSTAT 2025	CONSTAT 2025 - CONSTAT 2024	ECART CONSTAT 2025 - PREVISIONS 2025
PREEL.	5 491	-23	5 472	-19	5 427	-64	-45
ELEM.	9 690	-122	9 420	-270	9 380	-310	-40
ULIS	109	+10	112	+3	114	+5	+2
TOTAL	15 290	-135	15 004	-286	14 921	-369	-83

Finistère

	CONSTAT 2024	CONSTAT 2024 - CONSTAT 2023	PREVISIONS 2025	PREVISIONS 2025 - CONSTAT 2024	CONSTAT 2025	CONSTAT 2025 - CONSTAT 2024	ECART CONSTAT 2025 - PREVISIONS 2025
PREEL.	10 493	-144	10 410	-83	10 298	-195	-112
ELEM.	17 539	-210	17 212	-327	17 084	-455	-128
ULIS	133	-5	128	-5	137	+4	+9
TOTAL	28 165	-359	27 750	-415	27 519	-646	-231

Ille-et-Vilaine

	CONSTAT 2024	CONSTAT 2024 - CONSTAT 2023	PREVISIONS 2025	PREVISIONS 2025 - CONSTAT 2024	CONSTAT 2025	CONSTAT 2025 - CONSTAT 2024	ECART CONSTAT 2025 - PREVISIONS 2025
PREEL.	14 577	+129	14 522	-55	14 458	-119	-64
ELEM.	24 271	-419	23 963	-308	23 926	-345	-37
ULIS	169	+11	181	+12	165	-4	-16
TOTAL	39 017	-279	38 666	-351	38 549	-468	-117

Morbihan

	CONSTAT 2024	CONSTAT 2024 - CONSTAT 2023	PREVISIONS 2025	PREVISIONS 2025 - CONSTAT 2024	CONSTAT 2025	CONSTAT 2025 - CONSTAT 2024	ECART CONSTAT 2025 - PREVISIONS 2025
PREEL.	11 974	-37	11 783	-191	11 440	-534	-343
ELEM.	20 014	-387	19 680	-334	19 200	-814	-480
ULIS	157	-9	148	-9	144	-13	-4
TOTAL	32 145	-433	31 611	-534	30 784	-1 361	-827

Académie

	CONSTAT 2024	CONSTAT 2024 - CONSTAT 2023	PREVISIONS 2025	PREVISIONS 2025 - CONSTAT 2024	CONSTAT 2025	CONSTAT 2025 - CONSTAT 2024	ECART CONSTAT 2025 - PREVISIONS 2025
PREEL.	42 535	-75	42 187	-348	41 623	-912	-564
ELEM.	71 514	-1 138	70 275	-1 239	69 590	-1 924	-685
ULIS	568	+7	569	+1	560	-8	-9
TOTAL	114 617	-1 206	113 031	-1 586	111 773	-2 844	-1 258



09/10/2025

Académie - PUBLIC + PRIVE

Formations du champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
Collège et SEGPA	6EME *	40 423	39 510	-913	39 361	-149	39 144	-366	-217
	5EME *	40 752	40 377	-375	39 450	-927	39 503	-874	53
	4EME *	40 308	39 858	-450	39 489	-369	39 488	-370	-1
	3EME (hors 3EME prépa-métiers) *	39 067	38 863	-204	38 424	-439	38 252	-611	-172
	Total Collège *	160 550	158 608	-1 942	156 724	-1 884	156 387	-2 221	-337
	6EME SEGPA	895	912	17	909	-3	960	48	51
	5EME SEGPA	1 049	1 045	-4	1 055	10	1 033	-12	-22
	4EME SEGPA	1 087	1 062	-25	1 058	-4	1 073	11	15
	3EME SEGPA	1 068	1 058	-10	1 034	-24	1 044	-14	10
	Total SEGPA	4 099	4 077	-22	4 056	-21	4 110	33	54
Total Collège et SEGPA *	164 649	162 685	-1 964	160 780	-1 905	160 497	-2 188	-283	
	<i>dont UPEA2 en collège (pour information)</i>	428	478	50	478	0	469	-9	-9
Lycée Professionnel	3EME prépa-métiers *	1 175	1 242	67	1 242	0	1 210	-32	-32
	1CAP2 *	2 037	2 182	145	2 183	1	2 169	-13	-14
	2CAP2 *	1 690	1 756	66	1 850	94	1 866	110	16
	CAP 1 AN	114	112	-2	115	3	133	21	18
	2NDE PRO *	8 590	8 787	197	8 758	-29	8 716	-71	-42
	1ERE PRO (yc 1BMA2) *	8 412	8 563	151	8 750	187	8 680	117	-70
	TERM PRO (yc 2BMA2) *	7 367	7 708	341	7 846	138	7 773	65	-73
	BMA 1 AN	12	12	0	11	-1	12	0	1
	Certificat de spécialisation (ex MC)	199	178	-21	0	-178	204	26	204
	Formations diverses pré-bac	306	252	-54	489	237	282	30	-207
Total Lycée Professionnel *	29 902	30 792	890	31 244	452	31 045	253	-199	
	<i>dont UPEA2 en LP (pour information)</i>	1	15	14	15	0	30	15	15
	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	108	118	10	118	0	119	1	1
Lycée G&T	PREPA 2NDE	0	39	39	39	0	65	26	26
	2NDE Gen et Tech. **	27 084	26 798	-286	26 705	-93	26 844	46	139
	1ERE Gen et Tech. **	26 057	25 842	-215	25 576	-266	25 773	-69	197
	TERM Gen et Tech.	26 474	25 106	-1 368	24 884	-222	24 908	-198	24
	Total Lycée G&T **	79 615	77 785	-1 830	77 204	-581	77 590	-195	386
	<i>dont UPEA2 en LGT (pour information)</i>	14	42	28	42	0	21	-21	-21
Enseignement supérieur en Lycée	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en lycée G et T	5 311	5 439	128	5 299	-140	5 572	133	273
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en lycée G et T	4 292	4 202	-90	4 299	97	4 192	-10	-107
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en LP	189	193	4	189	-4	189	-4	0
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en LP	140	115	-25	119	4	129	14	10
	3DMA3	135	153	18	157	4	152	-1	-5
	CPGE1	1 859	2 003	144	1 905	-98	1 953	-50	48
	CPGE2	1 861	1 922	61	2 055	133	2 096	174	41
	CPES1	42	46	4	48	2	43	-3	-5
	CPES2	27	38	11	48	10	41	3	-7
	CPES3	0	25	25	27	2	38	13	11
	DCG - CI MaN	457	496	39	500	4	508	12	8
	Formations diverses post-bac	204	205	1	200	-5	181	-24	-19
Total Ens. Sup. Lycée	14 517	14 837	320	14 846	9	15 094	257	248	
	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	11	10	-1	10	0	10	0	0
Total Académie - PUBLIC + PRIVE		288 683	286 099	-2 584	284 074	-2 025	284 226	-1 873	152

Formations hors champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
hors champ du constat	EREA	384	387	3			396	9	
	PPPE	49	74	25			79	5	
	FCIL	93	95	2			87	-8	
	BAC PRO maritime de Tréguier	38	37	-1			45	8	
Total		564	593	29			607	14	

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA2023, SYSCA2024, SYSCA2025.

* : y compris ULIS et UPE2A.

** : y compris UPE2A.



09/10/2025

Académie - PUBLIC

Formations du champ du constat	Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision	
Collège et SEGPA	6EME *	22 362	21 648	-714	21 722	74	21 374	-274	-348
	5EME *	22 609	22 388	-221	21 686	-702	21 776	-612	90
	4EME *	22 570	22 404	-166	22 177	-227	22 189	-215	12
	3EME (hors 3EME prépa-métiers) *	22 300	22 030	-270	21 855	-175	21 749	-281	-106
	Total Collège *	89 841	88 470	-1 371	87 440	-1 030	87 088	-1 382	-352
	6EME SEGPA	720	744	24	742	-2	750	6	8
	5EME SEGPA	826	838	12	856	18	847	9	-9
	4EME SEGPA	866	846	-20	857	11	879	33	22
	3EME SEGPA	872	852	-20	833	-19	830	-22	-3
	Total SEGPA	3 284	3 280	-4	3 288	8	3 306	26	18
Total Collège et SEGPA *	93 125	91 750	-1 375	90 728	-1 022	90 394	-1 356	-334	
	<i>dont UPEA2 en collège (pour information)</i>	418	465	47	465	0	457	-8	-8
Lycée Professionnel	3EME prépa-métiers *	657	701	44	701	0	688	-13	-13
	1CAP2 *	1 355	1 437	82	1 438	1	1 428	-9	-10
	2CAP2 *	1 067	1 095	28	1 136	41	1 186	91	50
	CAP 1 AN	75	70	-5	72	2	84	14	12
	2NDE PRO *	5 084	5 215	131	5 180	-35	5 226	11	46
	1ERE PRO (yc 1BMA2) *	4 967	5 076	109	5 195	119	5 133	57	-62
	TERM PRO (yc 2BMA2) *	4 270	4 553	283	4 653	100	4 606	53	-47
	BMA 1 AN	12	12	0	11	-1	12	0	1
	Certificat de spécialisation (ex MC)	118	123	5	0	-123	122	-1	122
	Formations diverses pré-bac	192	162	-30	328	166	175	13	-153
	Total Lycée Professionnel *	17 797	18 444	647	18 714	270	18 660	216	-54
	<i>dont UPEA2 en LP (pour information)</i>	1	15	14	15	0	30	15	15
<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	108	118	10	118	0	119	1	1	
Lycée G&T	PREPA 2NDE	0	23	23	23	0	49	26	26
	2NDE Gen et Tech. **	15 886	15 593	-293	15 468	-125	15 719	126	251
	1ERE Gen et Tech. **	15 252	15 137	-115	14 874	-263	14 970	-167	96
	TERM Gen et Tech.	15 352	14 765	-587	14 642	-123	14 727	-38	85
	Total Lycée G&T **	46 490	45 518	-972	45 007	-51	45 465	-53	458
	<i>dont UPEA2 en LGT (pour information)</i>	11	39	28	39	0	21	-18	-18
Enseignement supérieur en Lycée	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en lycée G et T	2 942	2 953	11	2 895	-58	3 086	133	191
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en lycée G et T	2 245	2 297	52	2 310	13	2 236	-61	-74
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en LP	185	193	8	189	-4	189	-4	0
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en LP	138	112	-26	115	3	129	17	14
	3DMA3	67	89	22	91	2	87	-2	-4
	CPGE1	1 534	1 607	73	1 533	-74	1 591	-16	58
	CPGE2	1 506	1 577	71	1 646	69	1 685	108	39
	CPES1	42	46	4	48	2	43	-3	-5
	CPES2	27	38	11	48	10	41	3	-7
	CPES3	0	25	25	27	2	38	13	11
	DCG - CI MaN	207	225	18	226	1	247	22	21
	Formations diverses post-bac	46	46	0	45	-1	42	-4	-3
	Total Ens. Sup. Lycée	8 939	9 208	269	9 173	-35	9 414	206	241
	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	11	10	-1	10	0	10	0	0
Total Académie - PUBLIC		166 351	164 920	-1 431	163 622	-1 298	163 933	-987	311

Formations hors champ du constat	Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
hors champ du constat	EREA	384	387	3		396	9	
	PPPE	49	74	25		79	5	
	FCIL	49	57	8		43	-14	
	BAC PRO maritime de Tréguier	38	37	-1		45	8	
	Total	520	555	35		563	8	

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA2023, SYSCA2024, SYSCA2025.

* : y compris ULIS et UPE2A.

** : y compris UPE2A.



09/10/2025

Académie - PRIVE

Formations du champ du constat	Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision	
Collège et SEGPA	6EME *	18 061	17 862	-199	17 639	-223	17 770	-92	131
	5EME *	18 143	17 989	-154	17 764	-225	17 727	-262	-37
	4EME *	17 738	17 454	-284	17 312	-142	17 299	-155	-13
	3EME (hors 3EME prépa-métiers) *	16 767	16 833	66	16 569	-264	16 503	-330	-66
	Total Collège *	70 709	70 138	-571	69 284	-854	69 299	-839	15
	6EME SEGPA	175	168	-7	167	-1	210	42	43
	5EME SEGPA	223	207	-16	199	-8	186	-21	-13
	4EME SEGPA	221	216	-5	201	-15	194	-22	-7
	3EME SEGPA	196	206	10	201	-5	214	8	13
	Total SEGPA	815	797	-18	768	-29	804	7	36
Total Collège et SEGPA *	71 524	70 935	-589	70 052	-883	70 103	-832	51	
	<i>dont UPEA2 en collège (pour information)</i>	10	13	3	13	0	12	-1	-1
Lycée Professionnel	3EME prépa-métiers *	518	541	23	541	0	522	-19	-19
	1CAP2 *	682	745	63	745	0	741	-4	-4
	2CAP2 *	623	661	38	714	53	680	19	-34
	CAP 1 AN	39	42	3	43	1	49	7	6
	2NDE PRO *	3 506	3 572	66	3 578	6	3 490	-82	-88
	1ERE PRO (yc 1BMA2) *	3 445	3 487	42	3 555	68	3 547	60	-8
	TERM PRO (yc 2BMA2) *	3 097	3 155	58	3 193	38	3 167	12	-26
	BMA 1 AN	0	0	0	0	0	0	0	0
	Certificat de spécialisation (ex MC)	81	55	-26	0	-55	82	27	82
	Formations diverses pré-bac	114	90	-24	161	71	107	17	-54
Total Lycée Professionnel *	12 105	12 348	243	12 530	182	12 385	37	-145	
	<i>dont UPEA2 en LP (pour information)</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
Lycée G&T	PREPA 2NDE	0	16	16	16	0	16	0	0
	2NDE Gen et Tech. **	11 198	11 205	7	11 237	32	11 125	-80	-112
	1ERE Gen et Tech. **	10 805	10 705	-100	10 702	-3	10 803	98	101
	TERM Gen et Tech.	11 122	10 341	-781	10 242	-99	10 181	-160	-61
	Total Lycée G&T **	33 125	32 267	-858	32 197	-70	32 125	-142	-72
	<i>dont UPEA2 en LGT (pour information)</i>	3	3	0	3	0	0	-3	-3
Enseignement supérieur en Lycée	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en lycée G et T	2 369	2 486	117	2 404	-82	2 486	0	82
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en lycée G et T	2 047	1 905	-142	1 989	84	1 956	51	-33
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en LP	4	0	-4	0	0	0	0	0
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en LP	2	3	1	4	1	0	-3	-4
	3DMA3	68	64	-4	66	2	65	1	-1
	CPGE1	325	396	71	372	-24	362	-34	-10
	CPGE2	355	345	-10	409	64	411	66	2
	CPES1	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES2	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES3	0	0	0	0	0	0	0	0
	DCG - CI MaN	250	271	21	274	3	261	-10	-13
	Formations diverses post-bac	158	159	1	155	-4	139	-20	-16
Total Ens. Sup. Lycée	5 578	5 629	51	5 673	44	5 680	51	7	
	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Académie - PRIVE		122 332	121 179	-1 153	120 452	-727	120 293	-886	-159

Formations hors champ du constat	Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
hors champ du constat	EREA	0	0	0		0	0	0
	PPPE	0	0	0		0	0	0
	FCIL	44	38	-6		44	6	
	BAC PRO maritime de Tréguier	0	0	0		0	0	
Total	44	38	-6			44	6	

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA2023, SYSCA2024, SYSCA2025.

* : y compris ULIS et UPE2A.

** : y compris UPE2A.

Côtes-d'Armor - PUBLIC

Formations du champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
Collège et SEGPA	6EME *	4 430	4 279	-151	4 306	27	4 319	40	13
	5EME *	4 573	4 435	-138	4 300	-135	4 273	-162	-27
	4EME *	4 568	4 454	-114	4 308	-146	4 329	-125	21
	3EME (hors 3EME prépa-métiers) *	4 385	4 351	-34	4 261	-90	4 262	-89	1
	Total Collège *	17 956	17 519	-437	17 175	-344	17 183	-336	8
	6EME SEGPA	140	133	-7	134	1	121	-12	-13
	5EME SEGPA	165	197	32	189	-8	177	-20	-12
	4EME SEGPA	185	172	-13	203	31	211	39	8
	3EME SEGPA	191	180	-11	168	-12	162	-18	-6
	Total SEGPA	681	682	1	694	12	671	-11	-23
Lycée et Formation continue	Total Collège et SEGPA *	18 637	18 201	-436	17 869	-332	17 854	-347	-15
	dont UPEA2 en collège (pour information)	40	34	-6	34	0	64	30	30
	Total Lycée et Formation continue	18 677	18 195	-431	17 869	-332	17 854	-347	-15
Lycée Professionnel	3EME prépa-métiers *	131	128	-3	128	0	126	-2	-2
	1CAP2 *	325	334	9	328	-6	347	13	19
	2CAP2 *	238	273	35	283	10	288	15	5
	CAP 1 AN	9	9	0	10	1	6	-3	-4
	2NDE PRO *	1 143	1 184	41	1 169	-15	1 191	7	22
	1ERE PRO (yc 1BMA2) *	1 134	1 162	28	1 203	41	1 149	-13	-54
	TERM PRO (yc 2BMA2) *	1 021	1 049	28	1 076	27	1 057	8	-19
	BMA 1 AN	0	0	0	0	0	0	0	0
	Certificat de spécialisation (ex MC)	21	25	4	0	-25	27	2	27
	Formations diverses pré-bac	65	64	-1	107	43	62	-2	-45
Lycée G&T	Total Lycée Professionnel *	4 087	4 228	141	4 304	76	4 253	25	-51
	dont UPEA2 en LP (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
	dont formation financée par l'agriculture	108	118	10	118	0	119	1	1
Enseignement supérieur en Lycée	PREPA 2NDE	0	0	0	0	0	0	0	0
	2NDE Gen et Tech. **	2 630	2 530	-100	2 486	-44	2 606	76	120
	1ERE Gen et Tech. **	2 531	2 525	-6	2 439	-86	2 465	-60	26
	TERM Gen et Tech.	2 558	2 454	-104	2 449	-5	2 472	18	23
	Total Lycée G&T **	7 719	7 509	-210	7 374	-135	7 543	34	169
	dont UPEA2 en LGT (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Côtes-d'Armor - PUBLIC	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en lycée G et T	559	576	17	555	-21	557	-19	2
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en lycée G et T	426	448	22	468	20	407	-41	-61
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en LP	56	68	12	66	-2	57	-11	-9
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en LP	61	42	-19	44	2	57	15	13
	3DMA3	16	26	10	26	0	22	-4	-4
	CPGE1	140	180	40	172	-8	138	-42	-34
	CPGE2	155	164	9	201	37	178	14	-23
	CPES1	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES2	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES3	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignement supérieur en Lycée	DCG - Cl MaN	0	0	0	0	0	0	0	0
	Formations diverses post-bac	34	31	-3	30	-1	25	-6	-5
	Total Ens. Sup. Lycée	1 447	1 535	88	1 562	27	1 441	-94	-121
Total Côtes-d'Armor - PUBLIC	dont formation financée par l'agriculture	11	10	-1	10	0	10	0	0
	Total formations hors champ du constat	31 890	31 473	-417	31 109	-364	31 091	-382	-18
	Total formations hors champ du constat	31 890	31 473	-417	31 109	-364	31 091	-382	-18

Formations hors champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
hors champ du constat	EREA	0	0	0			0	0	0
	PPPE	0	0	0			0	0	0
	FCIL	4	5	1			0	-5	
	BAC PRO maritime de Tréguier	38	37	-1			45	8	
Total		42	42	0			45	3	

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA2023, SYSCA2024, SYSCA2025.

* : y compris ULIS et UPE2A.

** : y compris UPE2A.

Finistère - PUBLIC

Formations du champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
Collège et SEGPA	6EME *	5 883	5 693	-190	5 607	-86	5 422	-271	-185
	5EME *	5 871	5 868	-3	5 686	-182	5 739	-129	53
	4EME *	5 868	5 805	-63	5 789	-16	5 788	-17	-1
	3EME (hors 3EME prépa-métiers) *	5 805	5 701	-104	5 619	-82	5 566	-135	-53
	Total Collège *	23 427	23 067	-360	22 701	-366	22 515	-552	-186
	6EME SEGPA	177	161	-16	159	-2	165	4	6
	5EME SEGPA	205	193	-12	177	-16	175	-18	-2
	4EME SEGPA	199	197	-2	185	-12	198	1	13
	3EME SEGPA	190	196	6	194	-2	197	1	3
	Total SEGPA	771	747	-24	715	-32	735	-12	20
Collège et SEGPA *	Total Collège et SEGPA *	24 198	23 814	-384	23 416	-398	23 250	-564	-166
	dont UPEA2 en collège (pour information)	51	84	33	84	0	86	2	2
Lycée Professionnel	3EME prépa-métiers *	150	156	6	156	0	157	1	1
	1CAP2 *	281	286	5	284	-2	288	2	4
	2CAP2 *	215	223	8	225	2	231	8	6
	CAP 1 AN	13	10	-3	10	0	18	8	8
	2NDE PRO *	1 326	1 353	27	1 343	-10	1 348	-5	5
	1ERE PRO (yc 1BMA2) *	1 270	1 296	26	1 327	31	1 276	-20	-51
	TERM PRO (yc 2BMA2) *	1 025	1 144	119	1 166	22	1 141	-3	-25
	BMA 1 AN	0	0	0	0	0	0	0	0
	Certificat de spécialisation (ex MC)	16	17	1	0	-17	20	3	20
	Formations diverses pré-bac	12	7	-5	27	20	0	-7	-27
Total Lycée Professionnel *	4 308	4 492	184	4 538	46	4 479	-13	-59	
	dont UPEA2 en LP (pour information)	1	1	0	1	0	2	1	1
	dont formation financée par l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0
Lycée G&T	PREPA 2NDE	0	6	6	6	0	13	7	7
	2NDE Gen et Tech. **	3 722	3 598	-124	3 557	-41	3 573	-25	16
	1ERE Gen et Tech. **	3 572	3 581	9	3 470	-111	3 512	-69	42
	TERM Gen et Tech.	3 768	3 428	-340	3 431	3	3 443	15	12
	Total Lycée G&T **	11 062	10 613	-449	10 464	-149	10 541	-72	77
	dont UPEA2 en LGT (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignement supérieur en Lycée	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en lycée G et T	904	864	-40	838	-26	924	60	86
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en lycée G et T	701	697	-4	668	-29	660	-37	-8
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en LP	0	0	0	0	0	0	0	0
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en LP	0	0	0	0	0	0	0	0
	3DMA3	17	22	5	24	2	26	4	2
	CPGE1	450	457	7	431	-26	489	32	58
	CPGE2	349	411	62	425	14	439	28	14
	CPES1	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES2	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES3	0	0	0	0	0	0	0	0
	DCG - Cl MaN	67	65	-2	61	-4	57	-8	-4
	Formations diverses post-bac	12	15	3	15	0	17	2	2
Total Ens. Sup. Lycée	2 500	2 531	31	2 462	-69	2 612	81	150	
	dont formation financée par l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Finistère - PUBLIC		42 068	41 450	-618	40 880	-570	40 882	-568	2

Formations hors champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
hors champ du constat	EREA	106	96	-10			103	7	
	PPPE	49	74	25			79	5	
	FCIL	1	0	-1			2	2	
	BAC PRO maritime de Tréguier	0	0	0			0	0	
Total		156	170	14			184	14	

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA2023, SYSCA2024, SYSCA2025.

* : y compris ULIS et UPE2A.

** : y compris UPE2A.

Ille-et-Vilaine - PUBLIC

Formations du champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
Collège et SEGPA	6EME *	7 944	7 573	-371	7 712	139	7 615	42	-97
	5EME *	7 953	7 914	-39	7 544	-370	7 602	-312	58
	4EME *	7 920	7 947	27	7 909	-38	7 901	-46	-8
	3EME (hors 3EME prépa-métiers) *	7 920	7 784	-136	7 803	19	7 816	32	13
	Total Collège *	31 737	31 218	-519	30 968	-250	30 934	-284	-34
	6EME SEGPA	271	318	47	317	-1	334	16	17
	5EME SEGPA	307	305	-2	347	42	347	42	0
	4EME SEGPA	339	316	-23	314	-2	315	-1	1
	3EME SEGPA	319	333	14	311	-22	307	-26	-4
	Total SEGPA	1 236	1 272	36	1 289	17	1 303	31	14
Lycée et Formation prolongée	Total Collège et SEGPA *	32 973	32 490	-483	32 257	-233	32 237	-253	-20
	<i>dont UPEA2 en collège (pour information)</i>	258	241	-17	241	0	222	-19	-79
	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
Lycée Professionnel	3EME prépa-métiers *	239	271	32	271	0	264	-7	-7
	1CAP2 *	470	518	48	533	15	488	-30	-45
	2CAP2 *	385	374	-11	395	21	432	58	37
	CAP 1 AN	21	23	2	23	0	22	-1	-1
	2NDE PRO *	1 676	1 745	69	1 731	-14	1 763	18	32
	1ERE PRO (yc 1BMA2) *	1 655	1 638	-17	1 691	53	1 702	64	11
	TERM PRO (yc 2BMA2) *	1 431	1 531	100	1 517	-14	1 515	-16	-2
	BMA 1 AN	12	12	0	11	-1	12	0	1
	Certificat de spécialisation (ex MC)	48	45	-3	0	-45	47	2	47
	Formations diverses pré-bac	17	10	-7	68	58	7	-3	-61
	Total Lycée Professionnel *	5 954	6 167	213	6 240	73	6 252	85	12
Lycée G&T	<i>dont UPEA2 en LP (pour information)</i>	0	14	14	14	0	20	6	6
	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>dont UPEA2 en LGT (pour information)</i>	11	18	7	18	0	10	-8	-8
Enseignement supérieur en Lycée	PREPA 2NDE	0	5	5	5	0	20	15	15
	2NDE Gen et Tech. **	6 356	6 346	-10	6 290	-56	6 363	17	73
	1ERE Gen et Tech. **	6 290	6 111	-179	6 098	-13	6 114	3	16
	TERM Gen et Tech.	6 234	6 135	-99	5 959	-176	5 968	-167	9
	Total Lycée G&T **	18 880	18 597	-283	18 352	-245	18 465	-132	113
	<i>dont UPEA2 en LGT (pour information)</i>	11	18	7	18	0	10	-8	-8
	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en lycée G et T	973	1 011	38	1 005	-6	1 066	55	61
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en lycée G et T	750	752	2	779	27	777	25	-2
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en LP	78	78	0	77	-1	79	1	2
Enseignement supérieur en Formation continue	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en LP	44	39	-5	40	1	36	-3	-4
	3DMA3	34	41	7	41	0	39	-2	-2
	CPGE1	672	680	8	651	-29	696	16	45
	CPGE2	754	732	-22	732	0	776	44	44
	CPES1	42	46	4	48	2	43	-3	-5
	CPES2	27	38	11	48	10	41	3	-7
	CPES3	0	25	25	27	2	38	13	11
	DCG - Cl MaN	90	96	6	93	-3	119	23	26
	Formations diverses post-bac	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total Ens. Sup. Lycée	3 464	3 538	74	3 541	3	3 710	172	169
Total Ille-et-Vilaine - PUBLIC	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total Ille-et-Vilaine - PUBLIC	61 271	60 792	-479	60 390	-402	60 664	-128	274
	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	0	0	0	0	0	0	0	0

Formations hors champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
hors champ du constat	EREA	229	235	6			238	3	
	PPPE	0	0	0			0	0	
	FCIL	15	19	4			21	2	
	BAC PRO maritime de Tréguier	0	0	0			0	0	
Total		244	254	10			259	5	

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA2023, SYSCA2024, SYSCA2025.

* : y compris ULIS et UPE2A.

** : y compris UPE2A.

Morbihan - PUBLIC

Formations du champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
Collège et SEGPA	6EME *	4 105	4 103	-2	4 097	-6	4 018	-85	-79
	5EME *	4 212	4 171	-41	4 156	-15	4 162	-9	6
	4EME *	4 214	4 198	-16	4 171	-27	4 171	-27	0
	3EME (hors 3EME prépa-métiers) *	4 190	4 194	4	4 172	-22	4 105	-89	-67
	Total Collège *	16 721	16 666	-55	16 596	-70	16 456	-210	-140
	6EME SEGPA	132	132	0	132	0	130	-2	-2
	5EME SEGPA	149	143	-6	143	0	148	5	5
	4EME SEGPA	143	161	18	155	-6	155	-6	0
	3EME SEGPA	172	143	-29	160	17	164	21	4
	Total SEGPA	596	579	-17	590	11	597	18	7
Lycée et Enseignement supérieur	Total Collège et SEGPA *	17 317	17 245	-72	17 186	-59	17 053	-192	-133
	<i>dont UPEA2 en collège (pour information)</i>	69	106	37	106	0	85	-21	-21
	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
Lycée Professionnel	3EME prépa-métiers *	137	146	9	146	0	141	-5	-5
	1CAP2 *	279	299	20	293	-6	305	6	12
	2CAP2 *	229	225	-4	233	8	235	10	2
	CAP 1 AN	32	28	-4	29	1	38	10	9
	2NDE PRO *	939	933	-6	937	4	924	-9	-13
	1ERE PRO (yc 1BMA2) *	908	980	72	974	-6	1 006	26	32
	TERM PRO (yc 2BMA2) *	793	829	36	894	65	893	64	-1
	BMA 1 AN	0	0	0	0	0	0	0	0
	Certificat de spécialisation (ex MC)	33	36	3	0	-36	28	-8	28
	Formations diverses pré-bac	98	81	-17	126	45	106	25	-20
Lycée G&T	Total Lycée Professionnel *	3 448	3 557	109	3 632	75	3 676	119	44
	<i>dont UPEA2 en LP (pour information)</i>	0	0	0	0	0	8	8	8
	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignement supérieur en Lycée	PREPA 2NDE	0	12	12	12	0	16	4	4
	2NDE Gen et Tech. **	3 178	3 119	-59	3 135	16	3 177	58	42
	1ERE Gen et Tech. **	2 859	2 920	61	2 867	-53	2 879	-41	12
	TERM Gen et Tech.	2 792	2 748	-44	2 803	55	2 844	96	41
	Total Lycée G&T **	8 829	8 799	-30	8 817	18	8 916	117	99
	<i>dont UPEA2 en LGT (pour information)</i>	0	21	21	21	0	11	-10	-10
	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en lycée G et T	506	502	-4	497	-5	539	37	42
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en lycée G et T	368	400	32	395	-5	392	-8	-3
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en LP	51	47	-4	46	-1	53	6	7
Total Morbihan - PUBLIC	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en LP	33	31	-2	31	0	36	5	5
	3DMA3	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPGE1	272	290	18	279	-11	268	-22	-11
	CPGE2	248	270	22	288	18	292	22	4
	CPES1	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES2	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES3	0	0	0	0	0	0	0	0
	DCG - Cl MaN	50	64	14	72	8	71	7	-1
	Formations diverses post-bac	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total Ens. Sup. Lycée	1 528	1 604	76	1 608	4	1 651	47	43
Formations hors champ du constat	<i>dont formation financée par l'agriculture</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total Morbihan - PUBLIC	31 122	31 205	83	31 243	38	31 296	91	53

Formations hors champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
hors champ du constat	EREA	49	56	7			55	-1	
	PPPE	0	0	0			0	0	
	FCIL	29	33	4			20	-13	
	BAC PRO maritime de Tréguier	0	0	0			0	0	
Total		78	89	11			75	-14	

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA2023, SYSCA2024, SYSCA2025.

* : y compris ULIS et UPE2A.

** : y compris UPE2A.



09/10/2025

Côtes-d'Armor - PRIVE

Formations du champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
Collège et SEGPA	6EME *	2 454	2 376	-78	2 392	16	2 390	14	-2
	5EME *	2 398	2 446	48	2 358	-88	2 363	-83	5
	4EME *	2 441	2 315	-126	2 357	42	2 297	-18	-60
	3EME (hors 3EME prépa-métiers) *	2 405	2 314	-91	2 196	-118	2 212	-102	16
	Total Collège *	9 698	9 451	-247	9 303	-148	9 262	-189	-41
	6EME SEGPA	27	23	-4	23	0	27	4	4
	5EME SEGPA	33	32	-1	28	-4	29	-3	1
	4EME SEGPA	39	30	-9	29	-1	33	3	4
	3EME SEGPA	22	36	14	28	-8	31	-5	3
	Total SEGPA	121	121	0	108	-13	120	-1	12
Lycée et SEGPA	Total Collège et SEGPA *	9 819	9 572	-247	9 411	-161	9 382	-190	-29
	dont UPEA2 en collège (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total Lycée et SEGPA *	9 819	9 572	-247	9 411	-161	9 382	-190	-29
Lycée Professionnel	3EME prépa-métiers *	62	58	-4	58	0	69	11	11
	1CAP2 *	138	156	18	157	1	153	-3	-4
	2CAP2 *	122	131	9	145	14	134	3	-11
	CAP 1 AN	0	0	0	0	0	0	0	0
	2NDE PRO *	422	406	-16	398	-8	428	22	30
	1ERE PRO (yc 1BMA2) *	449	416	-33	405	-11	421	5	16
	TERM PRO (yc 2BMA2) *	385	400	15	371	-29	372	-28	1
	BMA 1 AN	0	0	0	0	0	0	0	0
	Certificat de spécialisation (ex MC)	5	5	0	0	-5	6	1	6
	Formations diverses pré-bac	21	16	-5	22	6	21	5	-1
Lycée G&T	Total Lycée Professionnel *	1 604	1 588	-16	1 556	-32	1 604	16	48
	dont UPEA2 en LP (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
	dont formation financée par l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total Lycée G&T **	4 557	4 441	-116	4 362	-79	4 284	-157	-78
Enseignement supérieur en Lycée	dont UPEA2 en LGT (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
	PREPA 2NDE	0	16	16	16	0	16	0	0
	2NDE Gen et Tech. **	1 561	1 607	46	1 558	-49	1 496	-111	-62
	1ERE Gen et Tech. **	1 469	1 401	-68	1 437	36	1 451	50	14
	TERM Gen et Tech.	1 527	1 417	-110	1 351	-66	1 321	-96	-30
	Total Lycée G&T **	4 557	4 441	-116	4 362	-79	4 284	-157	-78
	dont UPEA2 en LGT (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en lycée G et T	341	418	77	412	-6	382	-36	-30
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en lycée G et T	306	296	-10	354	58	296	0	-58
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en LP	4	0	-4	0	0	0	0	0
Enseignement supérieur en Lycée	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en LP	2	3	1	4	1	0	-3	-4
	3DMA3	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPGE1	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPGE2	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES1	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES2	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES3	0	0	0	0	0	0	0	0
	DCG - Cl MaN	78	85	7	88	3	83	-2	-5
	Formations diverses post-bac	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total Ens. Sup. Lycée	731	802	71	858	56	761	-41	-97
Enseignement supérieur en Lycée	dont formation financée par l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total Côtes-d'Armor - PRIVE	16 711	16 403	-308	16 187	-216	16 031	-372	-156

Formations hors champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
hors champ du constat	EREA	0	0	0			0	0	0
	PPPE	0	0	0			0	0	0
	FCIL	10	9	-1			13	4	
	BAC PRO maritime de Tréguier	0	0	0			0	0	
Total		10	9	-1			13	4	

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA2023, SYSCA2024, SYSCA2025.

* : y compris ULIS et UPE2A.

** : y compris UPE2A.

Finistère - PRIVE

Formations du champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
Collège et SEGPA	6EME *	4 504	4 427	-77	4 396	-31	4 494	67	98
	5EME *	4 606	4 525	-81	4 444	-81	4 392	-133	-52
	4EME *	4 529	4 480	-49	4 398	-82	4 420	-60	22
	3EME (hors 3EME prépa-métiers) *	4 337	4 355	18	4 313	-42	4 261	-94	-52
	Total Collège *	17 976	17 787	-189	17 551	-236	17 567	-220	16
	6EME SEGPA	38	39	1	39	0	47	8	8
	5EME SEGPA	50	45	-5	46	1	44	-1	-2
	4EME SEGPA	47	48	1	43	-5	45	-3	2
	3EME SEGPA	39	40	1	40	0	49	9	9
	Total SEGPA	174	172	-2	168	-4	185	13	17
Total Collège et SEGPA *	Total Collège et SEGPA *	18 150	17 959	-191	17 719	-240	17 752	-207	33
	dont UPEA2 en collège (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
Lycée Professionnel	3EME prépa-métiers *	153	163	10	163	0	160	-3	-3
	1CAP2 *	174	172	-2	173	1	161	-11	-12
	2CAP2 *	151	164	13	163	-1	165	1	2
	CAP 1 AN	39	42	3	43	1	49	7	6
	2NDE PRO *	1 056	1 081	25	1 082	1	1 030	-51	-52
	1ERE PRO (yc 1BMA2) *	1 008	1 069	61	1 094	25	1 065	-4	-29
	TERM PRO (yc 2BMA2) *	861	902	41	956	54	948	46	-8
	BMA 1 AN	0	0	0	0	0	0	0	0
	Certificat de spécialisation (ex MC)	7	5	-2	0	-5	7	2	7
	Formations diverses pré-bac	41	37	-4	44	7	40	3	-4
Total Lycée Professionnel *	Total Lycée Professionnel *	3 490	3 635	145	3 718	83	3 625	-10	-93
	dont UPEA2 en LP (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
	dont formation financée par l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0
Lycée G&T	PREPA 2NDE	0	0	0	0	0	0	0	0
	2NDE Gen et Tech. **	3 265	3 271	6	3 282	11	3 305	34	23
	1ERE Gen et Tech. **	3 165	3 133	-32	3 135	2	3 149	16	14
	TERM Gen et Tech.	3 210	3 018	-192	2 987	-31	2 976	-42	-11
	Total Lycée G&T **	9 640	9 422	-218	9 404	-18	9 430	8	26
	dont UPEA2 en LGT (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignement supérieur en Lycée	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en lycée G et T	688	732	44	700	-32	739	7	39
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en lycée G et T	638	580	-58	612	32	571	-9	-41
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en LP	0	0	0	0	0	0	0	0
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en LP	0	0	0	0	0	0	0	0
	3DMA3	52	51	-1	49	-2	49	-2	0
	CPGE1	84	90	6	84	-6	95	5	11
	CPGE2	106	102	-4	108	6	113	11	5
	CPES1	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES2	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES3	0	0	0	0	0	0	0	0
	DCG - Cl MaN	88	102	14	105	3	86	-16	-19
	Formations diverses post-bac	95	94	-1	93	-1	84	-10	-9
Total Ens. Sup. Lycée	Total Ens. Sup. Lycée	1 751	1 751	0	1 751	0	1 737	-14	-14
	dont formation financée par l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Finistère - PRIVE		33 031	32 767	-264	32 592	-175	32 544	-223	-48

Formations hors champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
hors champ du constat	EREA	0	0	0			0	0	0
	PPPE	0	0	0			0	0	0
	FCIL	9	8	-1			11	3	
	BAC PRO maritime de Tréguier	0	0	0			0	0	
Total		9	8	-1			11	3	

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA2023, SYSCA2024, SYSCA2025.

* : y compris ULIS et UPE2A.

** : y compris UPE2A.



Ille-et-Vilaine - PRIVE

Formations du champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
Collège et SEGPA	6EME *	6 245	6 376	131	6 200	-176	6 294	-82	94
	5EME *	6 286	6 196	-90	6 304	108	6 365	169	61
	4EME *	6 098	5 999	-99	5 921	-78	5 956	-43	35
	3EME (hors 3EME prépa-métiers) *	5 744	5 813	69	5 729	-84	5 670	-143	-59
	Total Collège *	24 373	24 384	11	24 154	-230	24 285	-99	131
	6EME SEGPA	30	36	6	35	-1	47	11	12
	5EME SEGPA	48	42	-6	48	6	37	-5	-11
	4EME SEGPA	57	54	-3	48	-6	44	-10	-4
	3EME SEGPA	57	54	-3	51	-3	55	1	4
	Total SEGPA	192	186	-6	182	-4	183	-3	1
Lycée Professionnel	Total Collège et SEGPA *	24 565	24 570	5	24 336	-234	24 468	-102	132
	dont UPEA2 en collège (pour information)	2	1	-1	1	0	0	-1	-1
	3EME prépa-métiers *	115	123	8	123	0	118	-5	-5
Lycée Professionnel	1CAP2 *	153	170	17	169	-1	187	17	18
	2CAP2 *	141	148	7	164	16	165	17	1
	CAP 1 AN	0	0	0	0	0	0	0	0
	2NDE PRO *	1 028	1 089	61	1 094	5	1 080	-9	-14
	1ERE PRO (yc 1BMA2) *	1 025	1 022	-3	1 080	58	1 055	33	-25
	TERM PRO (yc 2BMA2) *	945	957	12	954	-3	944	-13	-10
	BMA 1 AN	0	0	0	0	0	0	0	0
	Certificat de spécialisation (ex MC)	42	30	-12	0	-30	39	9	39
	Formations diverses pré-bac	38	31	-7	73	42	39	8	-34
	Total Lycée Professionnel *	3 487	3 570	83	3 657	87	3 627	57	-30
Lycée G&T	dont UPEA2 en LP (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
	dont formation financée par l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0
	PREPA 2NDE	0	0	0	0	0	0	0	0
Lycée G&T	2NDE Gen et Tech. **	3 652	3 741	89	3 773	32	3 723	-18	-50
	1ERE Gen et Tech. **	3 457	3 534	77	3 616	82	3 600	66	-16
	TERM Gen et Tech.	3 569	3 290	-279	3 361	71	3 404	114	43
	Total Lycée G&T **	10 678	10 565	-113	10 750	185	10 727	162	-23
	dont UPEA2 en LGT (pour information)	3	3	0	3	0	0	-3	-3
Enseignement supérieur en Lycée	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en lycée G et T	693	701	8	684	-17	688	-13	4
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en lycée G et T	562	547	-15	552	5	563	16	11
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en LP	0	0	0	0	0	0	0	0
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en LP	0	0	0	0	0	0	0	0
	3DMA3	16	13	-3	17	4	16	3	-1
	CPGE1	187	223	36	210	-13	202	-21	-8
	CPGE2	196	196	0	229	33	229	33	0
	CPES1	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES2	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES3	0	0	0	0	0	0	0	0
	DCG - Cl MaN	84	84	0	81	-3	92	8	11
	Formations diverses post-bac	20	24	4	24	0	18	-6	-6
Total Ens. Sup. Lycée	1 758	1 788	30	1 797	9	1 808	20	11	
	dont formation financée par l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Ille-et-Vilaine - PRIVE		40 488	40 493	5	40 540	47	40 630	137	90

Formations hors champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
hors champ du constat	EREA	0	0	0			0	0	0
	PPPE	0	0	0			0	0	0
	FCIL	20	16	-4			16	0	0
	BAC PRO maritime de Tréguier	0	0	0			0	0	0
Total		20	16	-4			16	0	0

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA2023, SYSCA2024, SYSCA2025.

* : y compris ULIS et UPE2A.

** : y compris UPE2A.

Morbihan - PRIVE

Formations du champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
Collège et SEGPA	6EME *	4 858	4 683	-175	4 651	-32	4 592	-91	-59
	5EME *	4 853	4 822	-31	4 658	-164	4 607	-215	-51
	4EME *	4 670	4 660	-10	4 636	-24	4 626	-34	-10
	3EME (hors 3EME prépa-métiers) *	4 281	4 351	70	4 331	-20	4 360	9	29
	Total Collège *	18 662	18 516	-146	18 276	-240	18 185	-331	-91
	6EME SEGPA	80	70	-10	70	0	89	19	19
	5EME SEGPA	92	88	-4	77	-11	76	-12	-1
	4EME SEGPA	78	84	6	81	-3	72	-12	-9
	3EME SEGPA	78	76	-2	82	6	79	3	-3
	Total SEGPA	328	318	-10	310	-8	316	-2	6
Lycée Professionnel	Total Collège et SEGPA *	18 990	18 834	-156	18 586	-248	18 501	-333	-85
	dont UPEA2 en collège (pour information)	8	12	4	12	0	12	0	0
	3EME prépa-métiers *	188	197	9	197	0	175	-22	-22
Lycée Professionnel	1CAP2 *	217	247	30	246	-1	240	-7	-6
	2CAP2 *	209	218	9	242	24	216	-2	-26
	CAP 1 AN	0	0	0	0	0	0	0	0
	2NDE PRO *	1 000	996	-4	1 004	8	952	-44	-52
	1ERE PRO (yc 1BMA2) *	963	980	17	976	-4	1 006	26	30
	TERM PRO (yc 2BMA2) *	906	896	-10	912	16	903	7	-9
	BMA 1 AN	0	0	0	0	0	0	0	0
	Certificat de spécialisation (ex MC)	27	15	-12	0	-15	30	15	30
	Formations diverses pré-bac	14	6	-8	22	16	7	1	-15
	Total Lycée Professionnel *	3 524	3 555	31	3 599	44	3 529	-26	-70
Lycée G&T	dont UPEA2 en LP (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
	dont formation financée par l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0
	PREPA 2NDE	0	0	0	0	0	0	0	0
Lycée G&T	2NDE Gen et Tech. **	2 720	2 586	-134	2 624	38	2 601	15	-23
	1ERE Gen et Tech. **	2 714	2 637	-77	2 514	-123	2 603	-34	89
	TERM Gen et Tech.	2 816	2 616	-200	2 543	-73	2 480	-136	-63
	Total Lycée G&T **	8 250	7 839	-411	7 681	-158	7 684	-155	3
	dont UPEA2 en LGT (pour information)	0	0	0	0	0	0	0	0
Enseignement supérieur en Lycée	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en lycée G et T	647	635	-12	608	-27	677	42	69
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en lycée G et T	541	482	-59	471	-11	526	44	55
	1BTS2 - 1DMA3 - DSAA1 en LP	0	0	0	0	0	0	0	0
	2BTS2 - 2DMA3 - DSAA2 en LP	0	0	0	0	0	0	0	0
	3DMA3	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPGE1	54	83	29	78	-5	65	-18	-13
	CPGE2	53	47	-6	72	25	69	22	-3
	CPES1	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES2	0	0	0	0	0	0	0	0
	CPES3	0	0	0	0	0	0	0	0
	DCG - Cl MaN	0	0	0	0	0	0	0	0
	Formations diverses post-bac	43	41	-2	38	-3	37	-4	-1
Total Ens. Sup. Lycée	1 338	1 288	-50	1 267	-21	1 374	86	107	
	dont formation financée par l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Morbihan - PRIVE		32 102	31 516	-586	31 133	-383	31 088	-428	-45

Formations hors champ du constat		Constat R2023	Constat R2024	Evolution constatée R2024	Prévisions R2025	Evolution prévue R2025	Constat R2025	Evolution constatée R2025	Ecart constat - prévision
hors champ du constat	EREA	0	0	0			0	0	0
	PPPE	0	0	0			0	0	0
	FCIL	5	5	0			4	-1	
	BAC PRO maritime de Tréguier	0	0	0			0	0	
Total		5	5	0			4	-1	

Sources : Constats et prévisions PREV2D, SYSCA2023, SYSCA2024, SYSCA2025.

* : y compris ULIS et UPE2A.

** : y compris UPE2A.

Résultats aux examens du DNB

Côtes d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan			Académie			
	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux
GÉNÉRALE	4 988	5 563	89,7%	7 626	8 226	92,7%	10 196	11 214	90,9%	6 738	7 275	92,6%	29 548	32 278	91,5%
PROFESSIONNELLE	840	1 130	74,3%	1 099	1 386	79,3%	1 545	1 956	79,0%	997	1 279	78,0%	4 481	5 751	77,9%
TOTAL	5 828	6 693	87,1%	8 725	9 612	90,8%	11 741	13 170	89,1%	7 735	8 554	90,4%	34 029	38 029	89,5%

[Taux national provisoire] 85,5%

Résultats aux examens du baccalauréat général

Côtes d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan			Académie			
	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux
GÉNÉRALE	2 671	2 729	97,9%	4 522	4 589	98,5%	6 810	6 952	98,0%	3 876	3 941	98,4%	17 879	18 211	98,2%
TOTAL	2 671	2 729	97,9%	4 522	4 589	98,5%	6 810	6 952	98,0%	3 876	3 941	98,4%	17 879	18 211	98,2%

[Taux national provisoire] 96,4%

Résultats aux examens du baccalauréat technologique

session 2025		Spécialité		Côtes d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan		Académie	
		Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux
S2TMD	SC. ET TECHNIQUES DE LA DANSE	6	6	100,0%							6	6	100,0%
	SC. ET TECHNIQUES DE LA MUSIQUE		9	9	100,0%						9	9	100,0%
	Total Série		9	9	100,0%						9	9	100,0%
ST2S	SC. & TECHNO. SANTE & SOCIAL	193	195	99,0%	283	295	95,9%	295	303	97,4%	196	201	97,5%
	Total Série	193	195	99,0%	284	296	95,9%	302	311	97,1%	197	202	97,5%
STD2A	SC.& TEC DESIGN ARTS APPLIQ.	27	27	100,0%	60	60	100,0%	64	64	100,0%			
	Total Série	27	27	100,0%	60	60	100,0%	65	66	98,5%			
STHR	SC.& TEC. HOTELLER.RESTAURAT.	11	11	100,0%	24	24	100,0%	49	51	96,1%			
	Total Série	11	11	100,0%	24	24	100,0%	49	51	96,1%			
STI2D	ARCHITECTURE CONSTRUCTION	35	36	97,2%	96	99	97,0%	76	77	98,7%	73	77	94,8%
	ENERGIES ET ENVIRONNEMENT	53	54	98,1%	77	78	98,7%	90	103	87,4%	94	95	95,2%
	INNOV.TECNHO. ECC CONCEPT.	84	87	96,6%	138	138	100,0%	192	198	97,0%	89	92	96,7%
	SYSTEME INFO. ET NUMERIQUE	46	46	100,0%	89	89	100,0%	177	181	97,8%	77	82	93,9%
	Total Série	218	223	97,8%	401	405	99,0%	536	561	95,5%	333	346	96,2%
STL	BIOCHIMIE-BILOGIE-BIOTECHNOLOGIE	8	8	100,0%	48	48	100,0%	39	44	88,6%	25	27	92,6%
	SC.PHYS.CHEM. EN LABORATOIRE	13	13	100,0%	25	25	100,0%	37	38	97,4%	19	19	100,0%
	Total Série	21	21	100,0%	73	73	100,0%	77	83	92,8%	44	46	95,7%
STMG	GESTION ET FINANCE	153	162	94,4%	287	296	97,0%	330	344	95,9%	178	181	98,3%
	MERCATIQUE (MARKETING)	345	367	94,0%	554	570	97,2%	801	853	93,9%	474	492	96,3%
	RESSOUR.HUMAINES & COMMUNICATION	146	154	94,8%	178	196	90,8%	272	296	91,9%	193	198	97,5%
	SYSTEMES D'INFORMATION DE GESTION	10	10	100,0%	7	7	100,0%	3	3	100,0%	2	2	100,0%
	Total Série	4	9	44,4%	9	12	75,0%	12	16	75,0%	5	6	83,3%
	Total toutes séries	658	702	93,7%	1 035	1 081	95,7%	1 418	1 512	93,8%	852	879	96,9%
	Total toutes séries	1 128	1 179	95,7%	1 901	1 963	96,8%	2 447	2 584	94,7%	1 426	1 473	96,8%

TOTAL TOUTES DOMAINES	1 4835	1 653	89,8%	2 114	2 306	91,7%	2 567	2 929	87,6%	1 822	1 967	92,6%	7 988
	Taux national provisoire												

Résultats aux examens du baccalauréat professionnel

session 2025

Domaines		Côtes d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan		Académie			
		Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux	Admis	Présentés	Taux
Production		715	804	88,9%	1 138	1 266	89,9%	1 148	1 318	87,1%	775	842	92,0%
Services		770	849	90,7%	976	1 040	93,8%	1 419	1 611	88,1%	1 047	1 125	93,1%
Total tous domaines		1 4835	1 653	89,8%	2 114	2 306	91,7%	2 567	2 929	87,6%	1 822	1 967	92,6%
	Taux national provisoire												
	Taux national provisoire												
	Taux national provisoire												

Résultats aux examens du CAP

2025	Côtes d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan			Académie		
	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux
Production	1 068	933	87,4%	1 523	1 349	88,6%	2 099	1 801	85,8%	1 529	1 342	87,8%	6 219	5 425	87,2%
Services	730	601	82,3%	911	799	87,7%	1 476	1 229	83,3%	781	678	86,8%	3 898	3 307	84,8%
Total	1 798	1 534	85,3%	2 434	2 148	88,2%	3 575	3 030	84,8%	2 310	2 020	87,4%	10 117	8 732	86,3%

Résultats aux examens du BTS

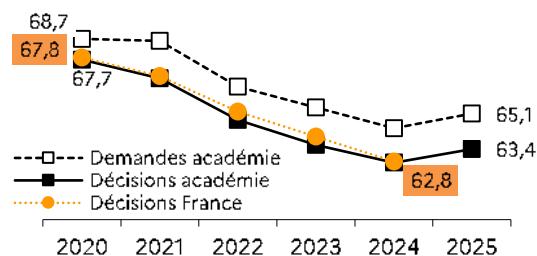
2025	Côtes d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan			Académie		
	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux	Présents	Admis	Taux
Production	342	291	85,1%	520	450	86,5%	588	515	87,6%	479	431	90,0%	1 929	1 687	87,5%
Services	934	769	82,3%	1 680	1 339	79,7%	3 400	2 575	75,7%	1 366	1 037	75,9%	7 380	5 720	77,5%
Total	1 276	1 060	83,1%	2 200	1 789	81,3%	3 988	3 090	77,5%	1 845	1 468	79,6%	9 309	7 407	79,6%

Bilan de l'orientation après la 3^e – Réseau public

Les décisions d'orientation après la 3^e

Evolution des décisions d'orientation vers la voie générale et technologique (%)

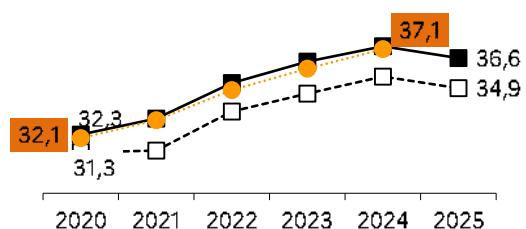
Le taux de demande des familles vers la voie générale remonte pour la première fois depuis 4 ans. Les décisions d'orientation augmentent également vers la 2^e générale et technologique (+0,7 pt).



Evolution des décisions d'orientation vers la voie professionnelle (%)

Le taux de décisions vers la voie professionnelle diminue pour la première fois depuis 4 ans (-0,7 pt). L'écart entre les demandes et les décisions reste similaire au fil des ans.

L'orientation vers la 1^e année de CAP reste stable, de 10%



Les décisions d'orientation après la 2^{de} GT

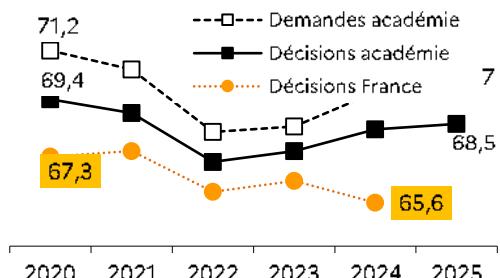
En comparaison avec 2024, le taux des décisions vers la 1^e générale augmente très légèrement de 0,2 point.

Le taux de passage vers la 1^e technologique diminue de 0,2 point.

Les demandes de réorientation vers la voie professionnelle après la 2^{de} GT restent stables.

Evolution des décisions d'orientation vers la voie générale (%)

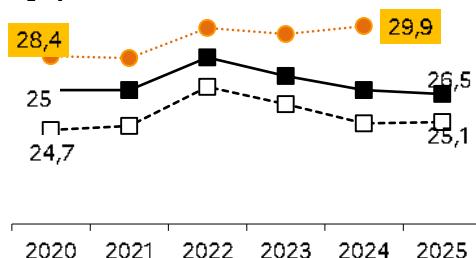
L'écart entre les demandes et les décisions vers la 1^e générale diminue légèrement. Les familles ont demandé cette orientation dans les mêmes proportions que 2024 et les chef-fes d'établissement ont accordé davantage cette orientation.



Evolution des décisions d'orientation vers la voie technologique (%)

Il y a plus de convergence entre les demandes des familles et les propositions du conseil de classe.

Les orientations vers la voie technologique continuent de baisser comme observé depuis 2022



Bilan de l'affectation après la 3^e (Éducation Nationale, Agriculture, Mer)

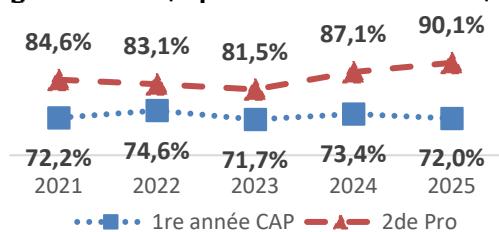
Les mesures prises en 2024 pour affecter un plus grand nombre d'élèves en voie professionnelle ont été reconduites.

- 44 places en plus par rapport à 2024
- Un surbooking prudent a été de nouveau effectué sur certaines formations, il a permis d'affecter 414 élèves supplémentaires
- Le tour de sécurisation mi-juin a permis aux élèves d'étendre leurs vœux quand leur affectation n'était pas garantie.

Les effets de ces mesures ont été très nets

- Le nombre d'élèves non affectés à l'issu du tour principal est passé de 1100 en 2024 à 910 en 2025. Il a rapidement baissé avant l'été avec l'appel des listes supplémentaires et le tour suivant n°1 (743) et encore davantage lors du second tour suivant (485)
- Les taux de satisfaction des publics prioritaires ont été nettement augmenté
- Au tour suivant de juillet, 488 places ont été proposées dans les LP publics pour 530 candidats (460 en 2024)

Au global, le taux de satisfaction vers la voie professionnelle publique post-3e, de 83,4%, augmente de 1,6 point en un an et de 5,9 points en deux années.



2^{de} Pro : poursuite de l'augmentation du taux de satisfaction académique (+3 pts). Parmi les facteurs, le nombre de candidats vœux 1 qui poursuit sa baisse (-110 en 2025).
1^{re} année de CAP : diminution du taux de satisfaction académique (-1,4 pt) reliée à la demande toujours en augmentation du nombre de candidats en vœux 1 (+112 en 2025).

L'augmentation du taux de satisfaction global sur l'ensemble de la voie professionnelle publique post-3^e (+1,6 pt), se manifeste ainsi sur les publics ci-dessous :

	2023		2024		2025	
	Nombre vœux 1	Taux de satisfaction	Nombre vœux 1	Taux de satisfaction	Nombre vœux 1	Taux de satisfaction tous vœux
SEGPA	651	93%	656	104%	648	102%
ULIS	164	97%	204	100%	193	104%
3 Prépa-Métier	637	95%	645	102%	656	102%
3 Générale	6783	85%	6669	92%	6389	95%

Notes :

- Le taux de satisfaction est égal au nombre d'affectés tous vœux en juin et juillet sur le nombre de candidats vœux 1.
- Il peut être supérieur à 100% du fait des élèves non affectés sur leur vœux 1 et qui se trouvent affectés sur leurs vœux 2 à 10.

Lecture : si au global l'augmentation du taux de satisfaction est de 1,6 point, il est de 3 points pour les candidatures des 3^{èmes} générales.

75% de l'offre en apprentissage est en CAP. Après une baisse des premiers vœux en apprentissage en 2024, on constate une légère augmentation liée à la hausse du nombre de formations post-3^{ème} dans Affelnet (2756 contre 2645 en 2024). Quel que soit le rang du vœux, il y a 5773 candidatures vers une formation en apprentissage en 2025.

Bilan de l'affectation : entrée en 1^{re}

Dans un contexte de légère augmentation des vœux vers la voie technologique et de diminution relative des vœux vers la 1^{re} STMG, la part d'élèves qui vont 1^{re} STMG parmi ceux qui vont en 1^{re} technologique diminue (57,4% en 2025 ; 58,6% en 2024 ; 56,5% en 2023). Le taux global de satisfaction reste stable (-0,1 pt). On observe une augmentation de 54 de candidats (+1,1%) vers la 1^{re} techno qui s'accompagne de variations entre les filières (+15,5% vers la ST2S (+89); +4,9 % vers la STL (+9); + 1,8% vers la STAV (+2); -1,3% vers la STMG (-34); -3,8% vers la STI2D (-35)).

Bilan de la procédure Parcoursup

Synthèse globale

44 453 candidats ont participé cette année à la phase principale, soit une hausse de quasiment 2% par rapport à 2024. Les lycéens en terminale générale et technologique étaient moins nombreux à avoir confirmé au moins un vœu qu'en 2024, respectivement - 3,6% et - 4,4% tandis qu'en terminale professionnelle, une hausse de 10,7% est constatée. Une augmentation du nombre d'étudiants en réorientation est également à souligner : + 9,1%.

La phase d'admission a débuté le 02 juin 2025, soit 2 jours plus tard que pour la session 2024. Au bout de 3 jours, le taux de proposition d'admission envoyé était supérieur à 2024 de 1,5 points pour l'ensemble des candidats (et de 2,1 points pour les terminales). Cette avance à j+3 par rapport à 2024 s'est étiolée et on se situait même en-dessous des chiffres de l'an dernier à J+10 (sauf pour la voie techno) :

% des candidats ayant reçu une proposition à J + 10	Lycéens en Terminale	Étudiants en réorientation	Total
2024	91,5 %	78,6 %	86,6 %
2025	90,7 %	76,1 %	84,7 %

Pour ce qui concerne plus précisément les lycéens, ces taux de proposition d'admission à J+10 étaient :

- Voie générale : 96,1 % (96,5 % en 2024)
- Voie professionnelle : 77,2 % (79,7 % en 2024)
- Voie technologique : 88,7 % (88 % en 2024)

A noter cette année, l'étape d'ordonnancement par ordre de préférence des vœux en attente a été avancée entre le 6 et le 10 juin afin d'accélérer la procédure de recrutement ; ces dernières années, cette phase avait lieu début juillet.

L'objectif de cette phase consiste à ce que les candidats abandonnent des vœux qui ne les intéressent plus afin d'épuiser les listes d'attente.

Le taux d'acceptation définitif de proposition d'admission à j+10, sans que la corrélation avec cette phase puisse forcément s'établir, s'élève en 2025 à 49,3% pour l'ensemble des candidats contre 47,4% en 2024.

% des candidats ayant reçu une proposition à la fin de la procédure	Lycéens en Terminale	Étudiants en réorientation	Total
2024	95,8 %	87,8 %	92,5 %
2025	95,2 %	85,6 %	91,1 %

Pour ce qui concerne plus précisément les lycéens, ces taux de proposition d'admission en fin de procédure sont :

- Voie générale : 98,5 % (98,6 % en 2024)
- Voie professionnelle : 85,9 % (87,2 % en 2024)
- Voie technologique : 94,8 % (94,6 % en 2024)

Le nombre de candidats sans proposition ayant sollicité la CAAES a augmenté par rapport à 2024 : 163 contre 150.

La stabilisation du nombre de candidats ayant confirmé au moins un vœu en apprentissage qui s'est opérée en 2024 s'est poursuivie en 2025 avec une tendance à la baisse (-3,8%) et de façon plus significative chez les candidats en terminale ne confirmant que des vœux en apprentissage (- 18,8% entre 2024 et 2025). Parallèlement, le nombre de contrats signés a diminué entre 2024 et 2025 (environ 130 signatures en moins) et notamment depuis le début juillet et la modification des règles de financement.

Les néo-bacheliers bretons (public et privé sous contrat)

Bacheliers généraux

Parmi les 18 041 inscrits sur la plateforme Parcoursup, 17 806 ont confirmé au moins un vœu en phase principale (98,7% contre 98,5% en 2024). La majorité des candidatures porte sur des formations de licence (44%).

En fin de procédure, 51,7% de ces lycéens ont accepté une formation de licence (9320 candidats admis). 9,7% étaient admis en BUT (1750 admis). Ils étaient 9,8% à s'orienter vers des formations de CPGE (1771 admis). 8% d'entre eux ont intégré des écoles de commerce, d'ingénieurs, d'arts et de design (1456 admis).

Bacheliers technologiques

7513 lycéens se sont inscrits sur la plateforme durant la procédure dont 7212 élèves ont confirmé au moins un vœu en phase principale (96% contre 94,1% en 2024). La majorité de leurs candidatures portent sur des formations de BTS (37%) et de BUT (27%).

En fin de procédure, 31,2% de ces lycéens ont accepté une proposition d'admission en BTS (2347 admis). 20% de ces lycéens ont accepté une formation de BUT (1499 candidats admis).

Bacheliers professionnels

9102 lycéens se sont inscrits sur la plateforme durant la procédure dont 6032 élèves ont confirmé au moins un vœu en phase principale (66,3% contre 61,1%). La majorité de leurs candidatures portent sur des formations de BTS (62%).

2559 lycées de terminale professionnel ont bénéficié d'un avis favorable à la poursuite d'études en BTS, soit 49% de ces élèves ayant confirmé au moins un vœu en BTS.

En fin de procédure, 36,9 % de ces lycéens ont accepté une proposition d'admission en BTS (3365 admis).

CAEN du 27 novembre 2025
Lycée des métiers
Attribution label Lycée des métiers

Etablissement audité	Ville	Demande de l'établissement 1er septembre 2025	Préconisations groupe académique Lycée des métiers
Lycée Brocéliande	GUER	Lycée des Métiers du transport, de la logistique et de la maintenance des véhicules	Avis favorable pour L'attribution du label pour 5 ans 2025-2030 Avec l'intitulé: Lycée des Métiers du transport, de la logistique et de la maintenance des véhicules

2.2 – Enseignement maritime (DIRM-NAMO)

- Point sur la rentrée des lycées professionnels maritimes

Enseignement maritime (DIRM NAMO)

- 1.Taux de réussite aux examens de la session 2025
- 2.Evolution des effectifs d'élèves dans les 4 LPM bretons sur la période 2019 à 2025, toutes filières confondues, avec focus CAP / Bac pro / BTS
- 3.Objectifs de la tutelle académique DIRM NAMO pour l'année 2025-2026

Taux de réussite aux examens de la session 2025

CAP : 95,8 % au niveau national tandis que les 4 LPM bretons enregistrent 100 % de réussite

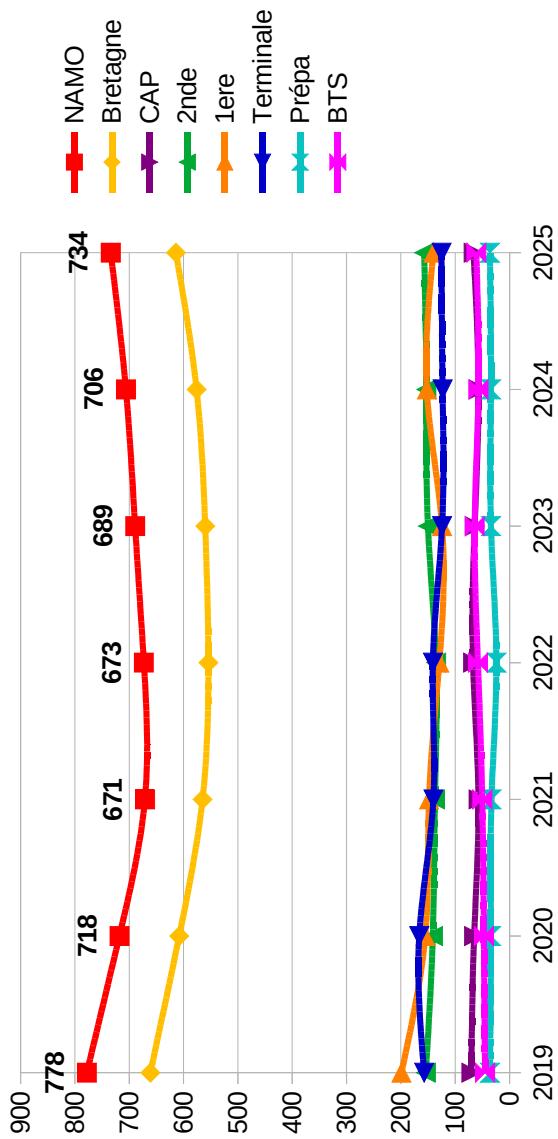
BAC : 83,7 % au niveau national avec des taux de réussite variant de 63,6 % à 100 % au sein des 4 LPM bretons

BTSM : 98,4 %

Evolution des effectifs d'élèves dans les 4 LPM bretons sur la période 2019 à 2025 toutes filières confondues

Evolution des effectifs par niveaux - Bretagne 2019-2025

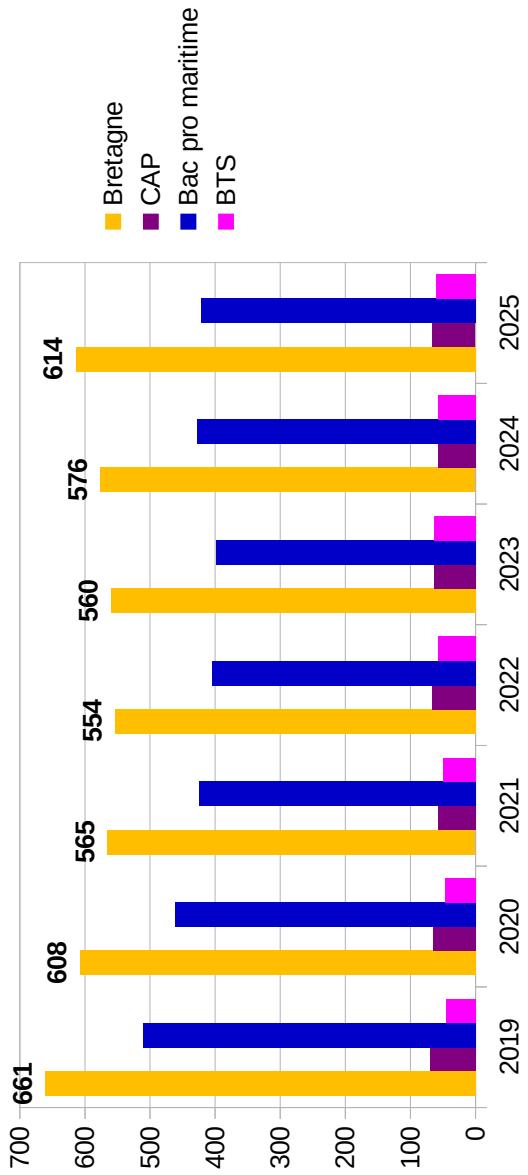
Hors formations Education Nationale



Evolution des effectifs d'élèves dans les 4 LPM bretons sur la période 2019 à 2025 en CAP, Bac pro et BTS par rapport aux effectifs globaux

Evolution des effectifs par niveaux de formation - Bretagne
2019-2025

Hors formations Education Nationale



Objectifs de la DIRM NAMO, tutelle académique, pour l'année 2025-2026

- renforcer l'attractivité des métiers de la mer, en intégrant la dimension égalité filles-garçons
- action concrète : signature du pacte sectoriel pêche et cultures marines en novembre 2025
- prévenir et lutter contre le harcèlement à l'école, comme dans le milieu maritime action concrète : journée de lutte contre le harcèlement à l'école le 6 novembre 2025 avec plan d'actions décliné dans les LPM tout au long de l'année, notamment plan VIGIE - Repérer / Signaler-Traiter / Prévenir

Objectifs de la DIRM NAMO, tutelle académique, pour l'année 2025-2026

- renforcer les échanges avec nos partenaires du Rectorat et de la DRAAF, notamment en matière d'orientation et de vie scolaire
- actions concrètes : signature en cours d'une convention nationale de partenariat avec l'Education nationale, groupe de travail sur les cultures marines avec la DRAAF
- développer davantage encore nos relations avec les filières professionnelles
- action concrète : comité régional des pêches jeunes
- consolider nos réseaux (vie scolaire, développement durable par exemple)

2.3 – Enseignement agricole (DRAAF)

- Effectifs de rentrée
- Résultats aux examens de la session 2025
- Insertion



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

COMITÉ ACADEMIQUE
de
L'EDUCATION NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

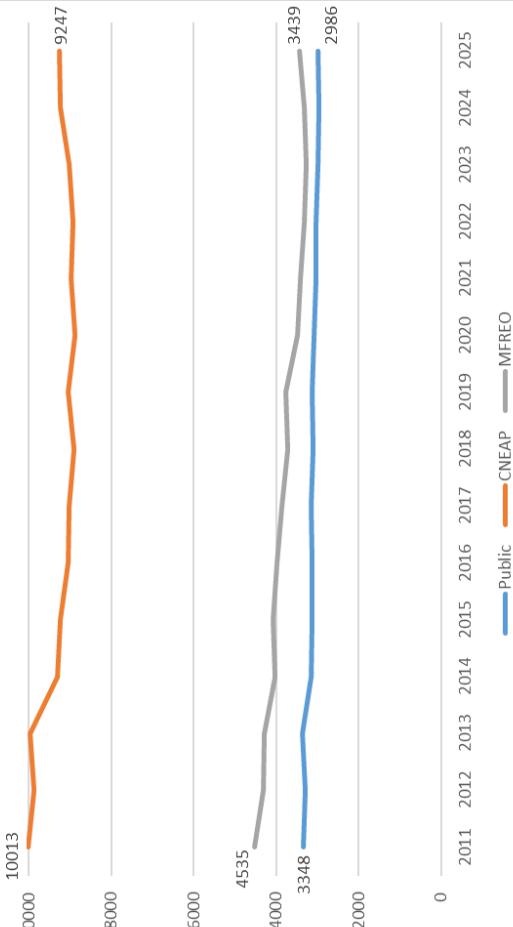
6 Novembre 2025

EFFECTIFS RENTRÉE 2025

(Source PowerBI, effectifs au 01/10/2025)

Effectifs à la rentrée 2025 (remontée officielle du 1er octobre)

Evolution des effectifs en voie scolaire dans l'enseignement agricole breton entre 2011 et 2025, par famille (effectifs officiels d'octobre, sauf 2025 effectifs prov. PowerBI)



15 672 élèves au 01/10/2025 en formation initiale scolaire, soit une hausse de :

- 153 élèves
- +1 %

par rapport à octobre 2024. C'est la deuxième fois consécutive depuis 2019 que l'effectif global de la voie scolaire repasse au-dessus de 15 500.

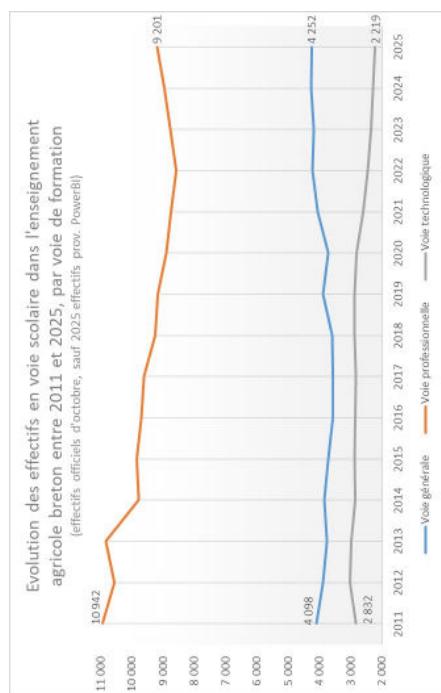
Par famille :

- Public +1% (+30)
- CREAP +0,2% (+14)
- MFREO +3,3% (+110)

(Pour information, au 17/10, 3690 inscriptions d'apprentis ont été saisies dans Fregata dont 3192 sur formations agricoles + fleuriste)

(Source PowerBI, effectifs au 01/10/2025)

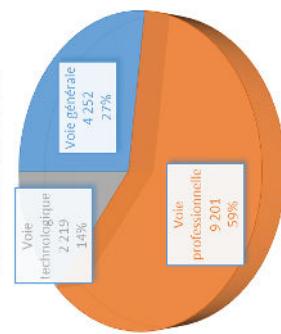
Effectifs à la rentrée 2025 : évolution des effectifs par voie (remontée officielle du 1^{er} octobre)



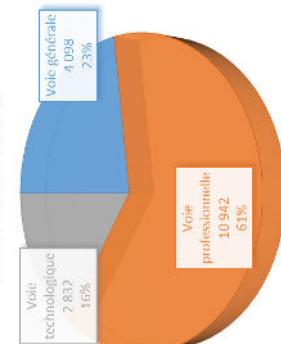
Les effectifs sont en baisse depuis 2018 sur la **voie technologique** : -670 (-26%), ce qui est essentiellement lié à la **très forte baisse des effectifs en BTS A** (-525, soit -26%). Les effectifs de Bac techno ont diminué de 16% sur cette même période (-145).

Les effectifs de la **voie professionnelle** remontent depuis trois ans (+615, +7%), même s'ils restent très en deçà des effectifs antérieurs (-1740 par rapport à 2011, soit -16%, ce qui est bien sûr à pondérer par la hausse des effectifs en apprentissage : +1300 sur la période 2013-2024). Les 2ndes pro sont stables, les CAPA1 sont en hausse (+4,6%, +44), de même que les Bac pro 1 (+70, +2,9%). En deux ans, les effectifs entrants en Bac pro ont progressé de 10,2% (+240).

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE LA FORMATION INITIALE SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE BRETON EN OCTOBRE 2025 (EFFECTIFS PROVISOIRES POWER BI)



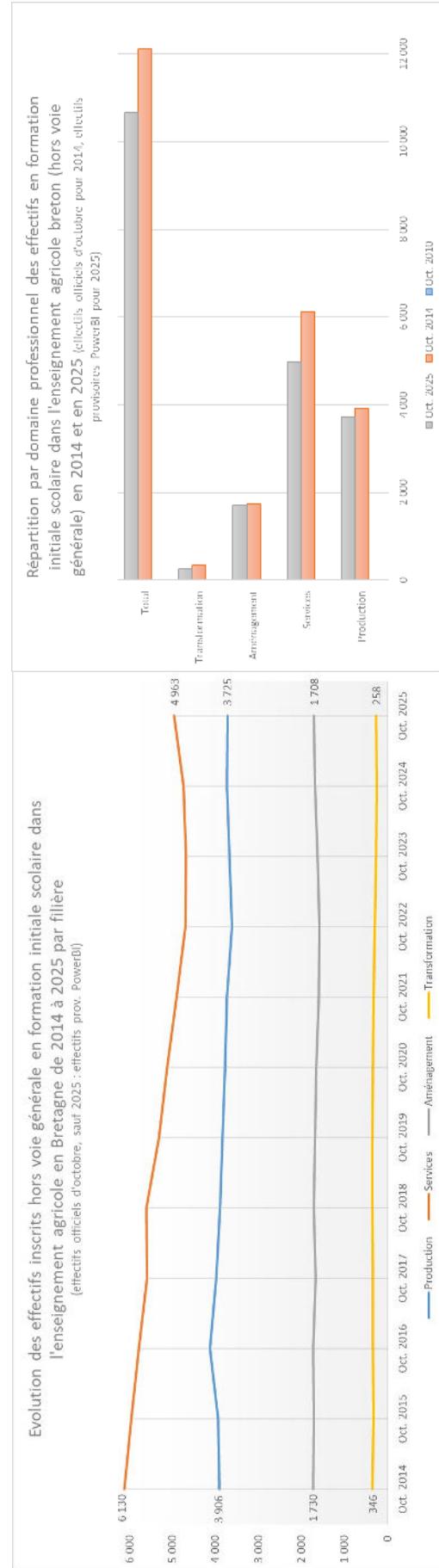
RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE LA FORMATION INITIALE SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE BRETON EN OCTOBRE 2011 (EFFECTIFS OFFICIELS D'OCTOBRE)



Après une hausse constante d'effectifs pendant 10 ans (+11%), la voie générale est en stabilisation.

Effectifs à la rentrée 2025 : évolution des effectifs par domaine 1/5

(remontée officielle du 1er octobre)
N.B. : effectifs hors Bac techno STAV, y compris BTSA



Les effectifs en **production agricole** sont **stables** par rapport à ceux de l'an passé.

Les effectifs en **services**, stabilisés depuis 2022, **semblent amorcer une reprise** (+3% par rapport à 2024).

Les effectifs en **aménagement** sont presque **stables** par rapport à l'an passé (+1%), et sont revenus au niveau de 2018.

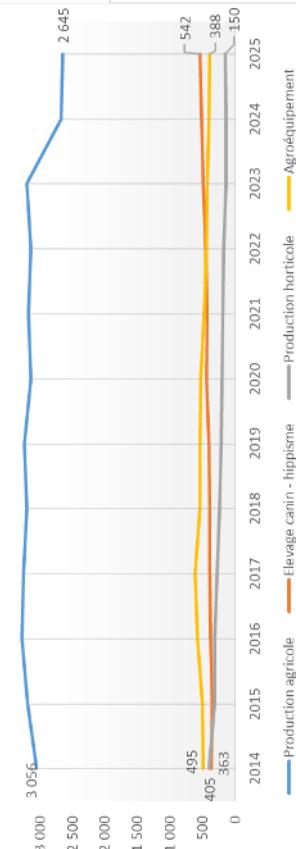
Après une longue période de baisse des effectifs (-28% depuis 2019), le secteur **transformation** se **stabilise** en 2025.

Effectifs à la rentrée 2025 : évolution des effectifs par domaine 2/5 : Production

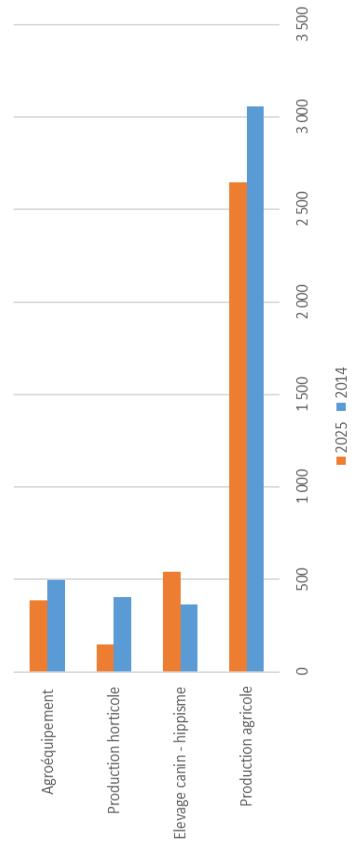
(remontée officielle du 1er octobre)

N.B. : effectifs hors Bac techno STAV, y compris BTSA

Evolution des élèves et étudiants inscrits dans les formations professionnelles du secteur Production dans l'Enseignement agricole en Bretagne entre 2014 et 2025, par sous-secteur

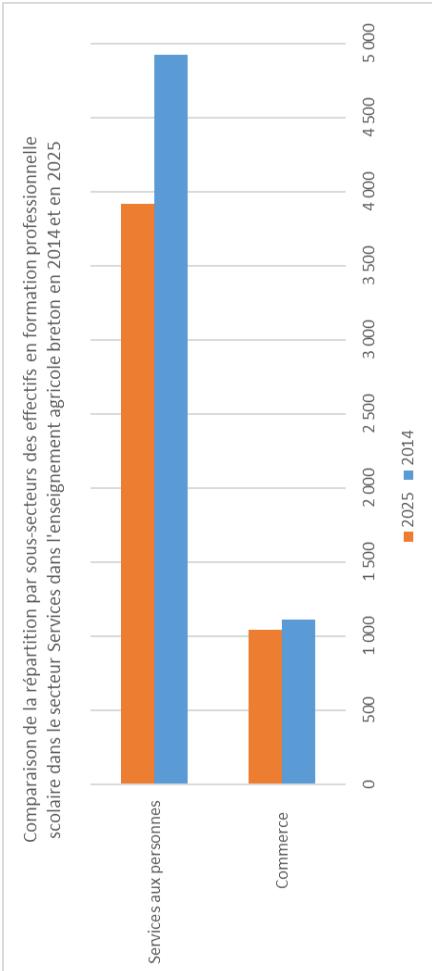
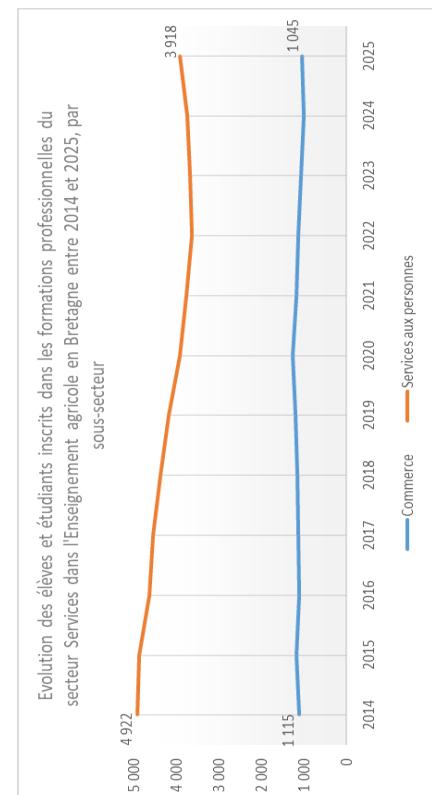


Comparaison de la répartition par sous-secteurs des effectifs en formation professionnelle scolaire dans le secteur Production dans l'enseignement agricole breton en 2014 et en 2025



Effectifs à la rentrée 2025 : évolution des effectifs par domaine 3/5 : Services

(remontée officielle du 1er octobre)
N.B. : effectifs hors Bac techno STAV, y compris BTSA

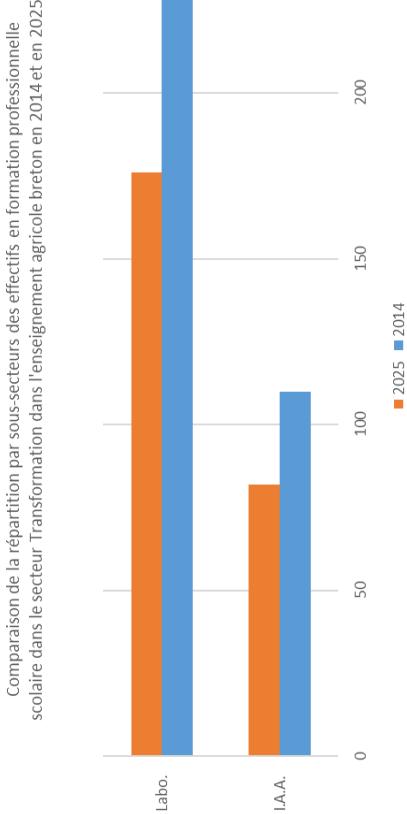
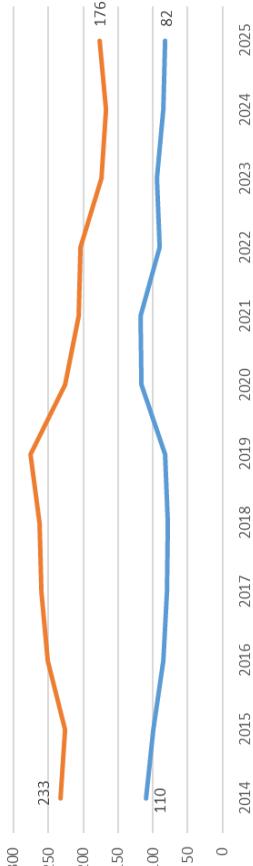


Effectifs à la rentrée 2025 : évolution des effectifs par domaine 4/5 : Transformation

(remontée officielle du 1er octobre)

N.B. : effectifs hors Bac techno STAV, y compris BTSA

Evolution des élèves et étudiants inscrits dans les formations professionnelles du secteur Transformation dans l'Enseignement agricole en Bretagne entre 2014 et 2025, par sous-secteur

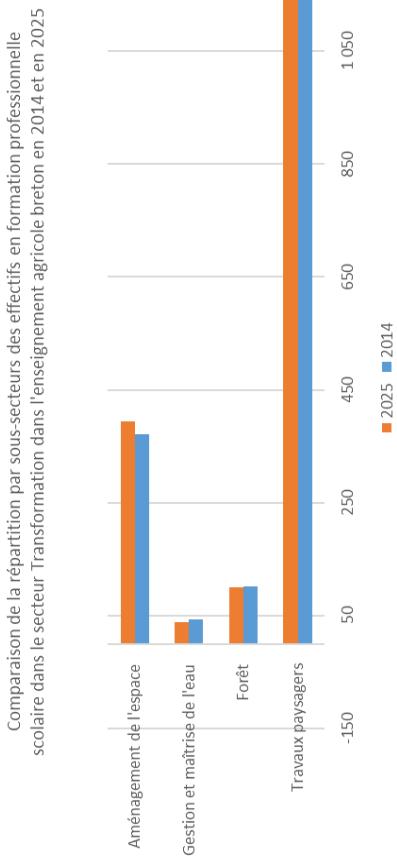
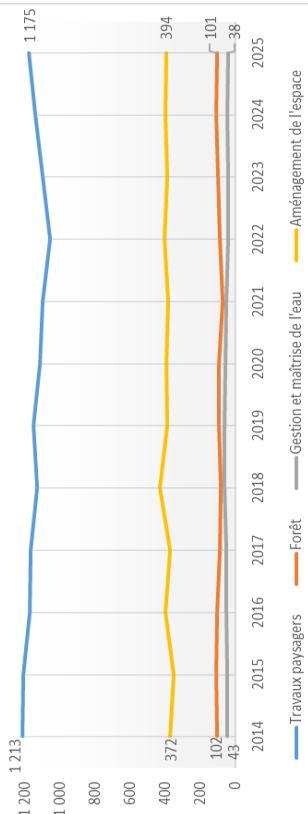


Effectifs à la rentrée 2025 : évolution des effectifs par domaine 5/5 : Aménagement

(remontée officielle du 1er octobre)

N.B. : effectifs hors Bac techno STAV, y compris BTSA

Evolution des élèves et étudiants inscrits dans les formations professionnelles du secteur Aménagement dans l'Enseignement agricole en Bretagne entre 2014 et 2025, par sous-secteur



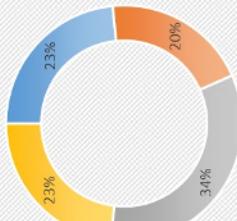
Effectifs à la rentrée 2025 : évolution des effectifs par département

(remontée officielle du 1^{er} octobre)

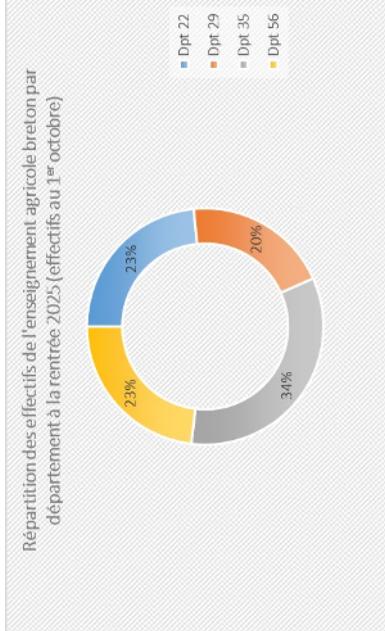
BRETAGNE		
TOTAL		Variation
oct-25	oct-24	nombre
Dpt 22	3 676	3 617
Dpt 29	3 116	3 117
Dpt 35	5 256	5 171
Dpt 56	3 624	3 613
TOTAL	15 672	15 518

BRETAGNE		
TOTAL		Variation
2014	2025	nombre
Dpt 22	3 584	3 676
Dpt 29	3 785	3 116
Dpt 35	4 926	5 256
Dpt 56	4 179	3 624
TOTAL	16 474	15 672

Répartition des effectifs de l'enseignement agricole breton par niveau à la rentrée 2014 (effectifs au 1^{er} octobre)



Répartition des effectifs de l'enseignement agricole breton par département à la rentrée 2025 (effectifs au 1^{er} octobre)

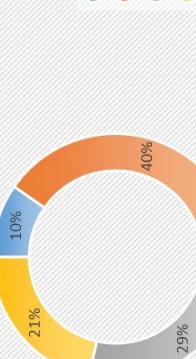
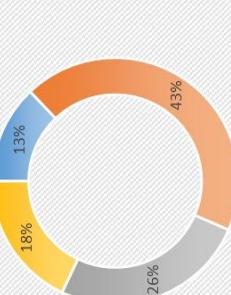


Effectifs à la rentrée 2025 : évolution des effectifs par niveau

(remontée officielle du 1^{er} octobre)

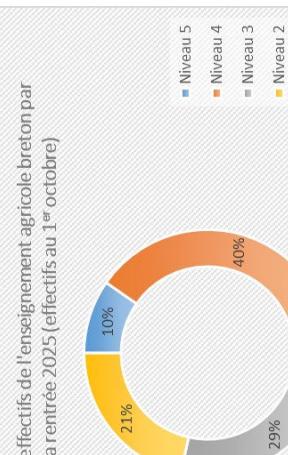
BRETAGNE			
TOTAL		Variation	
	2025	2024	nombre
			%
Niveau 5	1 516	1 511	5
Niveau 4	6 294	6 164	130
Niveau 3	4 495	4 476	19
Niveau 2	3 367	3 367	0
TOTAL	15 672	15 518	154
			1,0%

Répartition des effectifs de l'enseignement agricole breton par niveau à la rentrée 2014 (effectifs au 1^{er} octobre)



Répartition des effectifs de l'enseignement agricole breton par niveau à la rentrée 2025 (effectifs au 1^{er} octobre)

BRETAGNE			
TOTAL		Variation	
	2014	2025	nombre
Niveau 5	2 132	1 516	-616
Niveau 4	7 183	6 294	-889
Niveau 3	4 223	4 495	272
Niveau 2	2 955	3 367	412
TOTAL	16 493	15 672	-821
			-5,2%



Effectifs à la rentrée 2025 : flux entrant dans les voies générale et technologique

(remontée officielle du 1^{er} octobre)

	TOTAL		BRETAGNE	
	2025	2024	nombre	Variation
4ème	1 195	1 247	-52	-4,2%
3ème	2 172	2 120	52	2,5%
2nde GT	556	564	-8	-1,4%
1ère Bac techno	367	405	-38	-9,4%
1ère Bac général	149	167	-18	-10,8%
TOTAL	4 439	4 503	-64	-1,4%

Evolution du flux entrant dans les voies générale et technologique de l'enseignement agricole breton entre 2024 et 2025 (effectifs au 1er octobre)



Effectifs à la rentrée 2025 : flux entrant dans la voie professionnelle

(remontée officielle du 1^{er} octobre)

BRETAGNE			
	TOTAL	Variation	%
	2025	2024	
CAP/CAPa1	1 011	967	44
2nde Pro	2 727	2 723	4
1ère Bac pro	2 560	2 489	71
BTSA 1	797	805	-8
TOTAL	7 095	6 984	111
			1,6%

Evolution du flux entrant dans la voie professionnelle de l'enseignement agricole breton entre 2024 et 2025
(effectifs au 1^{er} octobre)



BTSA 1

2NDE PRO

1ÈRE BAC PRO

■ 2024 ■ 2025

Effectifs à la rentrée 2025 par rapport aux effectifs 2024 (remontée officielle du 1^{er} octobre)

Augmentation des effectifs :

- En niveau 4 (+2,1%)
- En 3^e (+2,5%)
- En Bac pro 1 (+2,9%)
- En CAP/CAPa 1 (+4,6%)
- En Côtes d'Armor (+1,6%, et +2,5% par rapport à 2014)
- En Ille-et-Vilaine (+1,6%, et +6,3% par rapport à 2014)

Baisse des effectifs :

- En 4^e (-4,2%)
- En Bac techno 1 (-9,4%)
- En Bac général 1 (-10,8%)

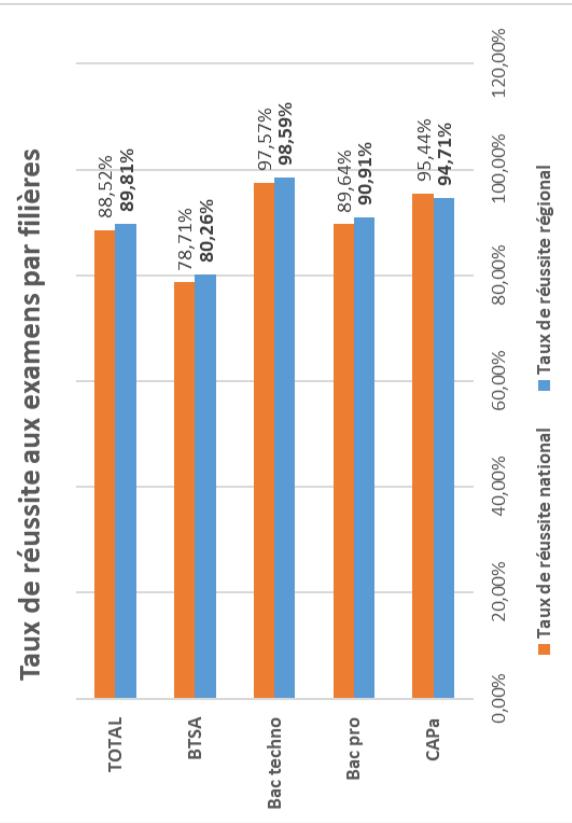
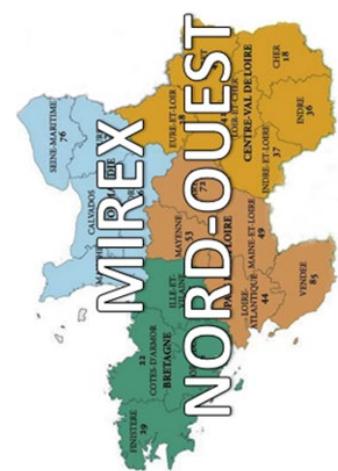
Effectifs 1ère année BTSA rentrée 2025-2026 en Région Bretagne

- Une stabilité globale des effectifs des BTSA 1ère année en formation scolaire : 787 étudiants en 2024-2025 et 796 en 2025-2026
- Des filières en formation scolaire en baisse pendant 2 ans et dont les effectifs remontent en 2025-2026 : Aménagements paysagers (+ 12 étudiants) et Bioqualim (+3 étudiants)
- Une hausse des effectifs dans la filière Anabiootech qui passe de 46 à 54 étudiants
- Une apparente stabilité de la filière TC (62 étudiants) avec une baisse continue pour certains établissements (voir aucun recrutement) et une augmentation de 8 à 10 étudiants pour 2 établissements
- Une légère baisse de la filière ACSE (de 233 à 225 étudiants) avec des disparités importantes entre les établissements
- Une baisse dans la filière « Métiers de l'élevage », anciennement « productions animales » (de 141 à 126). Il semble que le changement de libellé de la formation ait dérouté certains candidats notamment au niveau du moteur de recherche

BILAN DE LA SESSION D'EXAMEN 2025

Bilan session examens 2025

- Résultats de la session de juin pour les candidats bretons : taux admis/présents



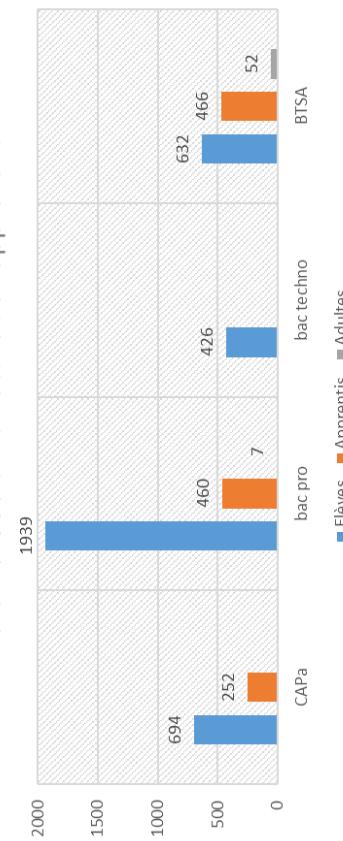
Filières	Candidats présents à l'examen inter-région	Candidats présents à l'examen Bretagne	Proportion
CAPa	3385	946	27,95%
Bac Pro	8363	2416	28,89%
Bac technico	1289	426	33,05%
BTSA	4168	944	22,65%

- Des résultats sont envoyés à chaque établissement fin août par la cellule nationale DeciEA:
 - Résultats par examens et comparaison avec le taux de réussite national
 - Résultats par épreuves de chaque examen et comparaison avec la moyenne nationale par épreuves

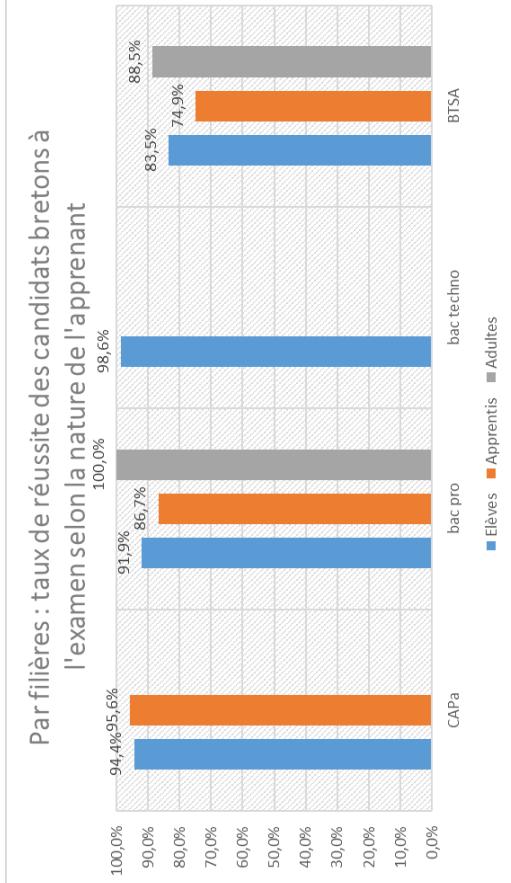
Bilan session examens 2025

- Résultats de la session de juin pour les candidats bretons selon les voies de formation :

Par filières : nombre de candidats bretons présents à l'examen selon la nature de l'apprenti



Par filières : taux de réussite des candidats bretons à l'examen selon la nature de l'apprenti



Bilan session examens 2025

- Mirex nord-ouest : 18% des 19 000 candidats inscrits aux examens avec aménagements



- Une session dite « extraordinaire » en septembre 25 pour les BTSA suivants (rénovés pour 2026)
 - BTSA Aménagements Paysagers (153 inscrits en Mirex)
 - BTSA Gestion et Protection de la Nature (100 inscrits en Mirex)
 - BTSA Gestion Forestière (33 inscrits en Mirex)
 - BTSA Aquaculture (18 inscrits en Mirex)

INCLUSION

1^{er} bilan campagne expertise handicap 2025-2026

- Comme les années précédentes, une augmentation du nombre d'élèves bénéficiant d'un accompagnement AESH/AVS : soit environ 930 élèves en octobre 2025 (+10%) suivis par 230 AVS (établissements privés) et 53 AESH (établissements publics).
- Une augmentation importante du nombre d'heures d'accompagnement AESH/AVS sur l'ensemble des établissements : 265 119 h en 2025-2026 , 241 500 h en 2024-2025 (+ 8%)
- Une augmentation des accompagnements d'élèves venant de dispositifs type ULIS, DITEP, IME...et parallèlement des cas élèves plus "lourds" en terme de type de handicap ou de symptômes : TSA (troubles du spectre autistique) et TDAH (troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) sévères, troubles du comportement, troubles psychiatriques, troubles anxieux et relationnels, déficience intellectuelle ...
- Dans tous les départements, une augmentation de la proportion des notifications MDPH mutualisées y compris pour des élèves avec des besoins d'accompagnement importants. 72% de notifications MDPH sont mutualisées au niveau régional (85 % dans le département 35)

Des points vigilance

- Une proportion importante des 930 élèves bénéficiant d'un accompagnement AVS sont scolarisés en classe de 4^{ème} 3^{ème} : 16,7 % sont 4^{ème} et 23,8% en 3^{ème}. Les élèves de 4^{ème}, 3^{ème} représentent donc 40,5 % des jeunes bénéficiant d'un accompagnement AVS . Ces pourcentages n'ont pas évolué entre 2024-2025 et 2025-2026. Les notifications individuelles avec un temps d'accompagnement AVS élevé entre 25h et 35h concernent principalement ces 2 niveaux de formations.
- La proportion des élèves accompagnés par un AVS dans les filières CAPA 1^{ère} et 2^{ème} année augmente chaque année : 24,2 % en 2025-2026 contre 21,9% en 2024-2025. Ces filières (notamment le CAPA SAPVER) sont attractives pour les jeunes à besoin particuliers . Elles accueillent un nombre important de jeunes issus de classes ULIS voir d'IME.
- Certaines classes accueillent 7 à 8 élèves avec AVS dont plusieurs jeunes avec notification MDPH individuelle (jusqu'à 35h). Le maintien de l'objectif d'inclusion des jeunes à besoins particuliers peut devenir difficile et se fragiliser à terme.

Des points de vigilance

- Une proportion importante de jeunes à besoins particuliers ne bénéficie pas d'accompagnement AVS mais de PAI et pour certains d'aucun accompagnement.
- La question de l'accessibilité aux savoirs pour ces élèves à besoins particuliers ne peut pas se concentrer uniquement sur les missions d'accompagnement des AVS mais également sur une évolution des pratiques pédagogiques des enseignants.

3 – Évolutions issues de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (DRAAF)

- Création du Bachelor Agro
- Création de contrats territoriaux de consolidation ou de création de formation
- Programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant (PNOD)

LE CONTRAT TERRITORIAL DE CONSOLIDATION OU DE CRÉATION

La nécessité d'un plan d'action pour garantir la pérennité du recrutement

En associant les parties prenantes :

Catégorie	Participants
1 Participants à l'élaboration du plan	Signataires et partenaires stratégiques impliqués dans la mise en œuvre des actions
2 Parties prenantes du CT (Signataires)	Acteurs clés des contrats territoriaux, y compris les représentants des collectivités, branches professionnelles et OPCO
3 Acteurs du plan	communauté éducative, autorités académiques (DSSEN), REE, BEE, CLEE, Collectivités, Branches professionnelles, OPCO, prescripteurs de l'orientation et de l'insertion, CMQ

-Construire un plan d'action concerté et capitalisé

-Définir les critères d'évaluation

-Définir les modalités de suivi (rendu de compte annuel à l'autorité académique)

-Définir la comitologie

-Définir un objectif de résultat borné dans le temps

Un Travail en commun entre les établissements publics et privés sur deux domaines:

- L'Horticulture
- L'Agro-Alimentaire
- En prévision: la filière Aquacole

Le Bachelor Agro:

Éléments à retenir du cadre réglementaire

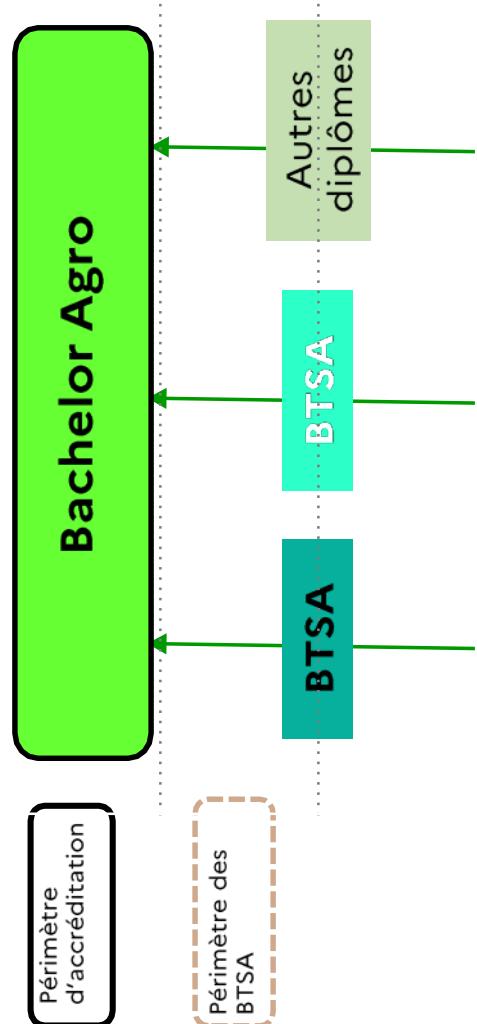
Un nouveau diplôme pour l'enseignement technique agricole

La loi dans son article 15, précise pour ce nouveau diplôme :

- la dénomination finale du diplôme en « Bachelor Agro » ;
- les principes de l'accréditation entre établissements de l'enseignement technique et supérieur, publics et privés ;
- la reconnaissance du diplôme comme licence en sciences et techniques de l'agronomie du système LMD ;
- son objectif d'insertion professionnelle dans les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire ;
- son adossement à la recherche et les interactions avec les acteurs professionnels ;
- l'acquisition de compétences notamment en matière de :
 - management,
 - d'entrepreneuriat agricole ou de conduite des productions et des transitions de l'agriculture ou de la forêt dans un contexte de changement climatique,
 - de génie de la robotique et du numérique agricoles,
 - de génie de la bioéconomie, de la décarbonation et de l'énergétique agricoles,
 - de génie de l'eau en agriculture ;
- Un maillage territorial assuré par le ministère pour apporter une réponse de proximité aux besoins en matière de formation.

Deux projets de formules, au choix, s'appuyant sur le BTSA

Formule en 1 année en 60 ECTS



Option n° 1 : DNPCSTA en 60 ECTS accessible depuis divers BTSA - formule en 2 + 1

Formule caractérisée par :

- un accès possible post bac ;
 - une visibilité de la formation sur Parcoursup ;
 - la délivrance du BTSA lié à la mention / parcours du Bachelor au bout de deux années de formation ;
 - des entrées possibles en 3^{ème} année pour des apprenants ayant obtenus 120 ECTS dans leur formation précédente ;

Formule caractérisée par :

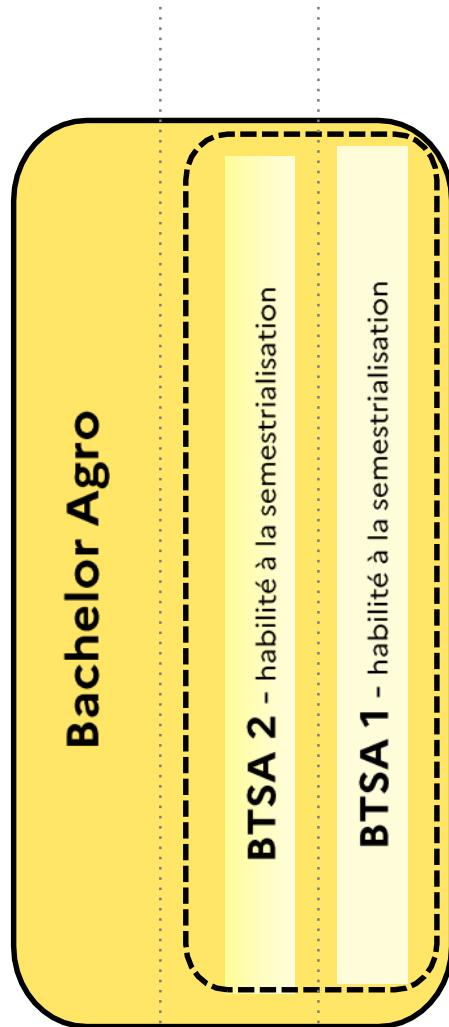
- un accès possible aux apprenants depuis diverses formations permettant l'obtention de 120 ECTS ;
- l'obtention d'une habilitation prenant appui sur un BTSA semestrialisé ou non de l'établissement ;
- un accès uniquement en 3^e année (pas d'entrée post bac, donc diplôme non visible dans Parcoursup) ;

2 : DNPCTA en 180 ECTS avec l'exigence d'*un BTSA* habilité à la semestrialisation – formulé en 3 dont 2

Formule caractérisée par :

- un accès possible post bac ;
- une visibilité de la formation sur Parcoursup ;
- la délivrance du BTSA lié à la mention / parcours du Bachelor au bout de deux années de formation ;
- des entrées possibles en 3^{ème} année pour des apprenants ayant obtenus 120 ECTS dans leur formation précédente ;

Formule en 3 années en 180 ECTS



Cinq mentions possibles pour la première vague rentrée 2026

- Génie agronomique et transitions
- Élevage, transition et changement climatique
- Alimentation et agroalimentaire
- Entreprendre, manager et accompagner en agriculture
- Technologies des systèmes robotiques et numériques pour les équipements agricoles

Quatre mentions possibles pour la deuxième vague rentrée 2027

- Forêt, transition et changement climatique
- Génie de l'eau en agriculture
- Génie de la bioéconomie et de la décarbonisation et de l'énergétique
- Agronomie et développement pour la formation agricole

Projection des métiers visés

Selon les mentions on retrouve :

- chef d'entreprise agricole,
- conseiller agricole,
- chargé de mission
- technicien agricole,
- animateur territorial,
- responsable d'élevage,
- chargé de projet robotique/automatisme en agroéquipement,
- conseiller en agroéquipement,
- responsable technique chez un constructeur ou un distributeur d'agroéquipement,
- responsable de production agroalimentaire,
- assistant ingénieur.

Plan national d'orientation et de découverte des métiers du vivant

- Disposition de la loi du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture Les différentes actions de ce programme seront déployées au 1er semestre 2026 avec l'objectif de répondre aux besoins de renouvellement de génération des professionnels du monde agricole et l'accroissement des effectifs à hauteur de 30 % dans les formations agricoles et agroalimentaires ou dans les écoles d'ingénieurs agronomes et de vétérinaires.
 - **5 axes :**
 - Accroître les opportunités de découverte des métiers ;
 - Permettre une meilleure orientation vers l'enseignement agricole et les métiers auxquels il prépare ;
 - Développer une promotion ambitieuse et moderne de l'enseignement agricole ;
 - Améliorer la lisibilité de l'offre de formation et mettre en valeur les singularités de l'enseignement agricole en développant les actions vers les élèves du 1^{er} degré et des collèges – SRFD-DRAAF BRETAGNE :
 - Renforcer les outils, les ressources, le suivi et l'évaluation)
- travail collaboratif avec les acteurs de l'écosystème de l'enseignement agricole (établissements d'enseignement agricole technique, publics et privés, établissements d'enseignement agricole supérieur, publics et privés, autorités académiques et DGER) et avec les principaux partenaires (professionnels, Education nationale, Régions, acteurs de l'orientation, acteurs de l'emploi...)
- Une organisation en groupe de travail au niveau national et régional pour construire 22 fiches actions

4 – Carte des formations professionnelles (Région et Académie)

Carte des formations professionnelles initiales sous statut scolaire

I) Mesures retenues dans le cadre de l'appel à projets :

territoire de référence	Domaine de formation	Niveau	Diplôme	Intitulé	Etablissement	dpt	Commune	Année d'ouverture
AURAY/VANNES	Bâtiment - Travaux publics	3	CAP	INTERVENTION EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BATIMENTS	Lycée Saint Joseph	56	Vannes	Mise en oeuvre Rentrée 2025
BASSIN RENNAIS	Environnement - Propreté - Sécurité	4	BAC PRO	GESTION DES POLLUTIONS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Lycée Technologique Frédéric Ozanam	35	Cesson-Sévigné	Mise en oeuvre Rentrée 2025
CENTRE BRETAGNE	Hôtellerie - Restauration - Tourisme	3	CS 3	CUISINIER EN DESSERTS DE RESTAURANT	Lycée Jeanne d'Arc - Saint Ivy	56	Pontivy	Mise en oeuvre Rentrée 2025
SAINT-MALO	Hôtellerie - Restauration - Tourisme	4	CS 4	ORGANISATEUR DE RECEPTION	Lycée hôtelier de Dinard, Yvon Bourges	35	Dinard	Mise en oeuvre Rentrée 2025
REDON	Industries et agroalimentaire	3	CAP	CONDUCTEUR D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION	Lycée Polyvalent Marcel Callo	35	Redon	Mise en oeuvre Rentrée 2025
BASSIN RENNAIS	Industries et agroalimentaire	4	BAC PRO	TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	Lycée polyvalent Pierre Mendès-France	35	Rennes	Mise en oeuvre Rentrée 2025
BRETAGNE	Industries et agroalimentaire	4	CS 4	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS OLEOHYDRAULIQUES ET PNEUMATIQUES	Lycée Professionnel Jean Jaurès	35	Rennes	Mise en oeuvre Rentrée 2025
BRETAGNE EST	Métiers de l'Energie - Electronique - Electrotechnique	4	BAC PRO	CYBERSECURITE, INFORMATIQUE ET RESEAUX, ELECTRONIQUE	Lycée Professionnel Jean Guéhenno	35	Fougères	Mise en oeuvre Rentrée 2025
FINISTERE	Sanitaire et Social	4	BAC PRO	TECHNICIEN EN APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE	Lycée Saint Esprit	29	Landivisiau	Mise en oeuvre Rentrée 2025
BASSIN RENNAIS	Soins Personnels	3	CAP	METIERS DE LA COIFFURE	Lycée Professionnel Alphonse Pelle	35	Dol-de-Bretagne	Mise en oeuvre Rentrée 2025
SAIN-T-BRIEUC	Agriculture - Horticulture - Paysage	3	CAPA	METIERS DE L'AGRICULTURE	Maison Familiale et Rurale	22	Lamballe	2026
BRETAGNE EST	Agriculture - Horticulture - Paysage	3	CAPA	METIERS DE L'AGRICULTURE (en regroupement avec le CAPA Jardinier paysagiste)	Lycée Professionnel agricole	35	Saint-Aubin-du-Cormier	2026
BRETAGNE EST	Agriculture - Horticulture - Paysage	3	CAPA	METIERS DE L'AGRICULTURE (en mixite de publics)	Maison Familiale et Rurale	35	Fougères	2026
SAIN-T-BRIEUC	Arts et spectacles	4	BMA	GRAVURE SUR PIERRE	Lycée Professionnel Jean Monnet	22	Quintin	2026
BREST	Bâtiment - Travaux publics	3	CAP	METIERS DU PLATRE ET DE L'ISOLATION	Lycée Polyvalent Dupuy de Lôme	29	Brest	2026
AURAY/VANNES	Commerce - Vente	3	CS 3	VENDEUR-CONSEIL EN ALIMENTATION	Lycée Sainte Anne - Saint Louis	56	Sainte-Anne-d'Auray	2026
FINISTERE	Hôtellerie - Restauration - Tourisme	3	CAP	PRODUCTION ET SERVICES EN RESTAURATION	Lycée Fénelon	29	Brest	2026
MORLAIX	Industries et agroalimentaire	3	CAP	REALISATIONS INDUSTRIELLES EN CHAUDRONNERIE OU SOUDAGE OPTION A	Lycée Professionnel Tristan Corbière	29	Morlaix	2026
CENTRE BRETAGNE	Industries et agroalimentaire	4	BAC PRO	MAINTENANCE DES SYSTEMES DE PRODUCTION CONNECTES (BAC PRO)	Lycée Polyvalent Fulgence Bienvénue	22	Loudéac	2026
SAINT-BRIEUC	Métiers de l'Energie - Electronique - Electrotechnique	3	CAP	MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES	Lycée du Sacré Cœur	22	Saint-Brieuc	2026

Conseil Académique de l'Education Nationale du 27 novembre 2025

territoire de référence	Domaine de formation	Niveau	Diplôme	Etablissement	dpt	Commune	Année d'ouverture
MORBIHAN	Numérique	5	BTS	SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OPTION B SOLUTIONS LOGICIELLES ET APPLICATIONS METIERS (BTS)	Lycée Alain-René Lesage	56	Vannes 2026
DINAN	Agriculture - Horticulture - Paysage	3	CAPA	METIERS DE L'AGRICULTURE	LP agricole	22	Caudan 2027 ou 2028
FINISTERE NORD	Agriculture - Horticulture - Paysage	3	CAPA	METIERS DE L'AGRICULTURE	Lycée agricole Suscinio	29	Morlaix 2027 ou 2028
BRETAGNE EST	Agriculture - Horticulture - Paysage	3	CAPA	METIERS DE L'AGRICULTURE	ISSAT	35	Redon 2027 ou 2028
BRETAGNE OUEST	Bâtiment - Travaux publics	5	BTS	ENVELOPPE DES BATIMENTS : CONCEPTION ET REALISATION	Lycée Polyvalent Dupuy de Lôme	29	Brest 2027 ou 2028
BRETAGNE EST	Bâtiment - Travaux publics	4	BAC PRO	TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES	Lycée Professionnel La Champagne	35	Vitré 2027 ou 2028
CORNouaille	Hôtellerie - Restauration - Tourisme	3	CS 3	EMPLOYEE BARMAN	Lycée Chaptal	29	Quimper 2027 ou 2028
CORNouaille	Industries et agroalimentaire	3	CAP	REALISATIONS INDUSTRIELLES EN CHAUDRONNERIE OU SOUDAGE OPTION B SOUDAGE	Lycée Yves Thépot	29	Quimper 2027 ou 2028
VITRE FOUGERES	Industries et agroalimentaire	3	CAP	MAROQUINERIE	Lycée Professionnel Jean Guéhenno	35	Fougères 2027 ou 2028
SAINT-MALO	Industries et agroalimentaire	4	CS 4	TECHNICIEN(NE) EN SOUDAGE	Lycée Professionnel Maupertuis	35	Saint-Malo 2027 ou 2028
BRETAGNE	Industries et agroalimentaire	4	BAC PRO	PRODUCTION EN INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES, ALIMENTAIRES ET COSMETIQUES	Lycée La Croix Rouge	29	Brest 2027 ou 2028
ILLE ET VILAINE	Industries et agroalimentaire	5	BTS	BIOTECHNOLOGIE EN RECHERCHE ET EN PRODUCTION	Lycée Maupertuis	35	Saint-Malo 2027 ou 2028
CORNouaille	Métiers de bouche	3	CAP	PATISSIER	Lycée Le Paraclet	29	Quimper 2027 ou 2028
FINISTERE	Métiers de bouche	3	CAP	PRIMEUR	Lycée Chaptal	29	Quimper 2027 ou 2028
BASSIN RENNAIS	Métiers de bouche	3	CS 3	TECHNIQUES DU TOUR EN BOULANGERIE ET EN PATISSERIE	Lycée Professionnel Louis Guilloux	35	Rennes 2027 ou 2028
CÔTES D'ARMOR	Métiers de bouche	3	CS3	PATISSERIE DE BOUTIQUE (CS3)	Lycée Professionnel La Closerie	22	Saint-Quay-Portrieux 2027 ou 2028
FINISTERE	Électronique - Electrotechnique	4	BAC PRO	MAINTENANCE ET EFFICACITE ENERGETIQUE	Lycée Saint Joseph	29	Landerneau 2027 ou 2028
FINISTERE	Électronique - Electrotechnique	4	BAC PRO	METIERS DU FROID ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	Lycée Saint Joseph	29	Landerneau 2027 ou 2028
CORNouaille	Métiers de l'Energie - Electronique - Electrotechnique	4	CS 4	TECHNICIEN(NE) EN ENERGIES RENOUVELABLES OPTION A ENERGIE ELECTRIQUE	Lycée Polyvalent Pierre Guéguin	29	Concarneau 2027 ou 2028
BASSIN RENNAIS	Métiers de l'Energie - Electronique - Electrotechnique	4	CS 4	PRODUCTION ET REPARATION DE PRODUITS ELECTRONIQUES	Lycée Professionnel Charles Tillon	35	Rennes 2027 ou 2028
BRETAGNE NORD	Métiers de l'Energie - Electronique - Electrotechnique	4	CS4	PRODUCTION ET REPARATION DE PRODUITS ELECTRONIQUES (CS4)	Lycée du Sacré Cœur	22	Saint-Brieuc 2027 ou 2028
CORNouaille	Transports - Logistique	3	CAP	OPERATEUR/OPERATRICE LOGISTIQUE	Lycée Saint Gabriel	29	Pont-l'Abbé 2027 ou 2028
CENTRE BRETAGNE	Transports - Logistique	3	CAP	CONDUCTEUR AGENT D'ACCUEIL EN AUTOBUS ET AUTOCAR EN 1 AN	Lycée Brocéliande	56	Guer 2027 ou 2028

II) Mesures complémentaires

Type de demande	Domaine de formation	Niveau	Diplôme	Commune	dpt	Intitulé	Année d'ouverture
Ouverture	Arts et spectacles	5	BTS	Lycée Jean-Marie Le Bris	29	Mise en oeuvre Rentrée 2025	METIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION GESTION DE LA PRODUCTION
Ouverture	Arts et spectacles	5	BTS	Lycée Jean-Marie Le Bris	29	Mise en oeuvre Rentrée 2025	METIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION METIERS DU MONTAGE ET DE LA POSTPRODUCTION
transfert suite à la fermeture du lycée Kersa la salle à ploubazlanec	Bâtiment - Travaux publics	3	CAP	Lycée du Sacré Cœur	22	Saint-Brieuc	Mise en oeuvre Rentrée 2025
Transformation	Bâtiment - Travaux publics	4	BAC PRO	ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	35	Cesson-Sévigné	Mise en oeuvre Rentrée 2025
transfert suite à la fermeture du lycée Kersa la salle à ploubazlanec	Commerce - Vente	4	BAC PRO	METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL	22	Lannion	Mise en oeuvre Rentrée 2025
Augmentation de capacité d'accueil	Métiers de l'Energie - Electronique - Electrotechnique	5	BTS	CYBERSECURITE, INFORMATIQUE ET RESEAUX, ELECTRONIQUE, OPTION A INFORMATIQUE ET RESEAUX	29	Brest	Mise en oeuvre Rentrée 2025
Augmentation de capacité d'accueil	Métiers de l'Energie - Electronique - Electrotechnique	5	BTS	CYBERSECURITE, INFORMATIQUE ET RESEAUX, ELECTRONIQUE, OPTION B ELECTRONIQUE ET RESEAUX	29	Brest	Mise en oeuvre Rentrée 2025
transfert suite à la fermeture du lycée Kersa la salle à ploubazlanec	Sanitaire et Social	4	BAC PRO	ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE	22	Lannion	Mise en oeuvre Rentrée 2025
Transformation	Sanitaire et Social	4	BAC PRO	ANIMATION - ENFANCE ET PERSONNES AGEES	56	Lorient	Mise en oeuvre Rentrée 2025
Dédoublement	Agriculture - Horticulture - Paysage	4	BAC PRO	AMENAGEMENT PAYSAGERS et GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE (seuil de 16 par classe)	29	Plonévez	2026
Augmentation de capacité d'accueil	Agriculture - Horticulture - Paysage	3	CAPA	METIERS DE L'AGRICULTURE	56	Gourin	2026
Ouverture FCIL	Environnement - Propreté - Sécurité	3	FCIL 5	PRÉPARATION AUX CONCOURS DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET PUBLIQUE	56	Lorient	2026
Ouverture FCIL	Industries et agroalimentaire	4	FCIL 4	FCIL UPCYCLING MODE et ACCESSOIRES	56	Locminé	2026
Augmentation de capacité d'accueil	Maintenance de véhicules et de matériels	3	CAP	CARROSSIER AUTOMOBILE	35	Tinténiac	2026
Ouverture FCIL	Bâtiment - Travaux publics	4	FCIL N-4	MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX BIOSOURCES	35	Rennes	2027 ou 2028
Ouverture FCIL	Industries et agroalimentaire	4	FCIL N-4	METIERS DE LA CONFECTON MAILLE	29	Quimperlé	2027 ou 2028
Ouverture FCIL	Industries et agroalimentaire	4	FCIL N-4	FCIL MAINTENANCE PREDICTIVE ET RETROFIT DES CHAINES DE PRODUCTION INDUSTRIELLES CONNECTEES	56	Lorient	2027 ou 2028
Augmentation de capacité d'accueil	Métiers de bouche	3	CAP	PATISSIER	35	Rennes	2027 ou 2028

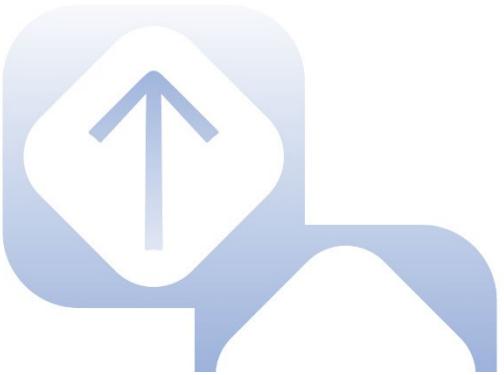
III) Fermetures et diminutions de capacité d'accueil - rentrée 2026

Type de demande	Domaine de formation	Niveau	Diplôme	Intitulé	Etablissement	dpt	Commune
Mixité de publics	Agriculture - Horticulture - Paysage	3	CAPA	METIERS DE L'AGRICULTURE	Lycée de Bréhouloc	29	Fouesnant
Fermeture de formation	Agriculture - Horticulture - Paysage	5	BTSA	METIERS DU VEGETAL : ALIMENTATION, ORNEMENT ET ENVIRONNEMENT	Lycée Kerbernez	29	Plomelin
Fermeture	Bâtiment - Travaux publics	3	CAP 1 an	ARTS DU BOIS OPTION C : MARQUETEUR	Lycée Polyvalent de l'Elorn	29	Landerneau
Fermeture	Bâtiment - Travaux publics	4	BAC PRO	TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHIE	Lycée Dupuy de Lôme	29	Brest
Fermeture de formation	Commerce - vente	5	BTSA	TECHNICO-COMMERCIAL SPECIALITE ALIMENTATION ET BOISSON	LEGTHP Saint Ilan	22	Langueux
Fermeture de formation	Commerce - vente	5	BTSA	TECHNICO-COMMERCIAL SPECIALITE UNIVERS JARDINS ET ANIMAUX DE COMPAGNIE	LEGTHP Saint Ilan	22	Langueux
Fermeture de formation	Commerce - vente	5	BTSA	TECHNICO-COMMERCIAL SPECIALITE VINS, BIERES ET SPIRITUVEUX	Lycée de Merdrignac	22	Merdrignac
Diminution des capacités d'accueil	Commerce - Vente	3	CAP	EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE	Lycée Jules Lesven	29	Brest
Fermeture de formation	Commerce - vente	4	BAC PRO	TECHNICIEN-CONSEIL VENTE EN ALIMENTATION	Lycée Kerlebot	56	Locminé
Fermeture	Gestion - Administration - Finance	4	BAC PRO	ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS	Lycée Professionnel Privé Sainte Elisabeth	29	Douarnenez
Fermeture	Gestion - Administration - Finance	4	BAC PRO	ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS	Lycée Henri Avril	22	Lamballe-Armor
Diminution des capacités d'accueil	Gestion - Administration - Finance	5	BTS	SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE	Lycée Notre Dame	22	Guingamp
Fermeture	Gestion - Administration - Finance	5	BTS	SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE	Lycée Général et Technologique de Bréquigny	35	Rennes
Fermeture	Hôtellerie - Restauration - Tourisme	3	CAP	COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HOTEL-CAFE-RESTAURANT	Lycée Fénelon	29	Brest
Fermeture	Soins Personnels	3	CS	COIFFURE COUPE COULEUR	Lycée Montbareil	22	Guingamp

Conseil Académique de l'Education Nationale

Réunion du 27 novembre 2025

Carte des formations pluriannuelle





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Santé
Développement durable
Solidarité*

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGE DE LA MER

*Santé
Développement durable
Solidarité*

Déploiement et consolidation de la carte des formations plurianuelle



→ Déploiement et consolidation de la carte pluriannuelle

Déploiement des mesures d'ouvertures déjà votées, en complément des ouvertures déjà intervenues à la rentrée 2025

Relance de l'appel à projets sur la base des priorités définies dans le cadre de la Commission formation initiale du CREFOP

Elargissement à l'Enseignement agricole suite au vote de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture



Appel à projets pluriannuel

Education Nationale

48 ouvertures de formations inscrites à l'AAP

84 candidatures

33 Ouvertures de formations votées en décembre 2024
(dont 10 pour la rentrée 2025)

15 formations non attribuées

7 formations ciblées dans le cadre de la relance
(7 formations ciblées dans le cadre de la relance)

7 candidatures pour 4 formations

8 candidatures

6 Ouvertures de formations proposées sur l'ensemble des 4 territoires ciblés

Enseignement Agricole

4 ouvertures de formations inscrites à l'AAP

→ Les demandes d'adaptation remontées par les établissements

❖ 18 demandes d'adaptation

- 4 demandes de Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)
 - 1 demande d'ouverture de formation
 - 1 Demande de dédoublement de formation
 - 5 demandes d'augmentation de capacité d'accueil
 - 3 demandes de transformation de formation
 - 1 demande de diminution de capacité d'accueil
 - 3 fermetures de formation



Economie générale des mesures proposées dans le cadre de la carte des formations plurianuelle



→ Economie générale des mesures proposées

Mesures proposées pour la rentrée 2026

- ➔ 16 ouvertures ou augmentations de capacités d'accueil, transformations, ouvertures de FCIL
 - ➔ 15 fermetures ou diminution de capacités d'accueil
- Mesures restant à déployer pour les rentrées 2027 ou 2028*
- ➔ 26 ouvertures ou augmentations de capacités d'accueil, transformations, FCIL

5 – Projet Lycées 2040 (Région et Académie)

6 – Plan d’actions immobilier 2026-2028 (Région)

7 – Questions diverses
